

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de ports en plus.

220^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 76 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.), Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agences de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

S'associant à la déclaration sur Berlin des quatre ministres occidentaux

L'OTAN dit non à Moscou

Le statut de l'ancienne capitale du Reich ne peut être modifié que dans le cadre d'un accord sur l'ensemble du problème allemand

PARIS, 16 (A.F.P.). — Les travaux du Conseil atlantique ont commencé mardi matin au palais de Chaillot. La séance a débuté par un discours d'ouverture de M. Joseph Luns, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas et président en exercice du conseil.

Puis le conseil a décidé de modifier son ordre du jour et d'aborder immédiatement en séance privée le problème de Berlin, renvoyant à l'après-midi l'examen du rapport de M. Paul-Henri Spaak, sur la consultation au sein de l'O.T.A.N.

Le débat

Au cours du débat sur Berlin, le conseil a entendu successivement MM. Couve de Murville (France), von Brentano (Allemagne de l'Ouest), Dulles (Etats-Unis), Lloyd (Grande-Bretagne), Lange (Norvège) et Smith (Canada). Relevons que M. Dulles a fait un long

exposé qualifié de pathétique. Il a insisté sur la détermination de l'Occident de ne pas céder au geste unilatéral soviétique.

Le secrétaire d'Etat américain a souligné l'extrême gravité de la situation. L'alliance, a-t-il dit en substance, a été créée pour arrêter l'agression soviétique. Si nous permettons à M. Khrouchchev de remporter une victoire dans cette affaire, ce serait un désastre pour l'Europe. Il a assimilé la crise de Berlin aux initiatives similaires de l'U.R.S.S. dans d'autres pays.

L'une des raisons de l'initiative soviétique sur Berlin résulte du fait que

le contraste entre la liberté à Berlin-Ouest et dans la zone soviétique était tellement intolérable pour l'U.R.S.S. que celle-ci ne pouvait l'accepter.

Le secrétaire d'Etat a qualifié la note soviétique du 27 novembre de «déformation de l'histoire». Carte à l'appui, il a montré que les alliés occidentaux s'étaient retirés de plusieurs milliers de kilomètres carrés en échange de la petite enclave de Berlin, à la suite d'un accord solennel avec l'Union soviétique.

Au début de l'après-midi, un comité a rédigé le communiqué que nous publions ci-dessous.

Le communiqué sur Berlin

Voici le texte du communiqué adopté par le Conseil atlantique sur la question de Berlin: «Le Conseil atlantique nord a examiné la question de Berlin et déclare qu'aucun Etat n'a le droit de se décharger unilatéralement de ses obligations internationales. Il considère que la dénonciation par l'Union soviétique de ses accords interalliés sur Berlin ne peut en aucune façon priver les autres parties du droit que ces accords leur donnent ou dégraver l'U.R.S.S. de ses obligations. Le conseil déclare que de tels agissements détruisent la confiance mutuelle entre les nations qui est l'un des fondements de la paix.

Le conseil s'associe sans réserve aux vues qu'ont exprimées à ce sujet les ministres des affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la République fédérale allemande, dans leur déclaration du 14 décembre 1958.

(Lire la suite en 13^{me} page)

Abandonnant la présidence de la République

Mao Tsé-toung se consacrera à des tâches «plus importantes»

Telle est la déclaration faite par le vice-premier ministre Chen Yi devant le corps diplomatique



Le président Mao Tsé-toung.

PEKIN, 16 (A.F.P.). — Le comité central du parti communiste réuni en session plénière a décidé le 10 décembre d'approuver la suggestion du président Mao Tsé-toung de ne pas demander à l'Assemblée populaire nationale le renouvellement de son mandat de président de la République, a annoncé officiellement mardi M. Chen Yi, ministre des affaires étrangères, devant le corps diplomatique convoqué spécialement.

M. Chen Yi, parlant en son nom personnel, a ajouté: «La décision du comité central a été prise dans le souci de soulager le président Mao Tsé-toung des tâches trop lourdes de la présidence de la République afin qu'il puisse se consacrer à des tâches plus importantes encore. Le souhait formulé par le président Mao Tsé-toung n'est pas soudain. Il avait pris sa décision depuis longtemps. Il m'en avait même parlé personnellement dès 1954.»

M. Chen Yi a poursuivi: «Il est vrai que le peuple de Chine nourrit des sentiments de profonde affection à l'égard de Mao Tsé-toung et s'inquiète de ce changement. Mais les termes de la résolution du comité central lui seront expliqués. Il doit banir toute crainte et toute appréhension. Il comprendra plus tard le sens de cette résolution.»

(Lire la suite en 13^{me} page)

Occident où vas-tu ?

A LORS que M. Khrouchchev pousse à fond les avantages que lui valent ses offensives sur le front diplomatique, alors que M. Mao Tsé-toung abandonne ses fonctions de président de la République populaire chinoise probablement pour mieux contrôler les rouages de ce mécanisme puissant qui s'appelle le communisme mondial, les Occidentaux offrent une fois de plus le spectacle navrant de leurs dissensions. Il est, certes, de la nature du «monde libre» de ne pas se présenter comme un «bloc granitique». Mais, du moins, devrait-on être d'accord sur l'essentiel et rechercher, sans se livrer au jeu dépassé des luttes d'influence et de prestige, les «solutions constructives» capables de contrecarrer les desseins de Moscou et de Pékin. Or, on est loin de compte.

calme dans les esprits et l'on a noté avec satisfaction l'attitude conciliante du chef de notre diplomatie suisse, M. Max Petitpierre. Ce ne serait pas la première fois que les petits Etats joueraient entre les grands un rôle efficace de médiateurs. Au temps des «grands ensembles», leur existence est plus que jamais indispensable: voilà aussi un thème de méditation.

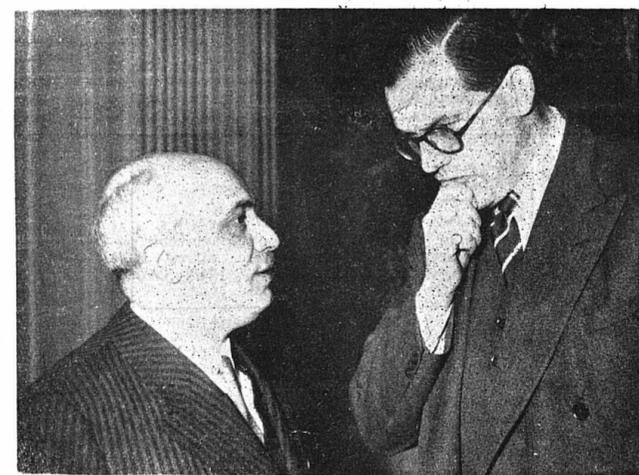
A la veille de la session de l'OTAN, les «Quatre grands» de l'Ouest se sont rencontrés. De cette prise de contact, on retire un peu plus de satisfaction. Le gouvernement de Bonn avait fait savoir qu'il ne serait pas tolérable d'accepter la proposition russe relative à la transformation de Berlin-Ouest en ville libre. La France, puis les Etats-Unis ont soutenu cette thèse avec fermeté. L'Angleterre a dû s'y rallier. Elle a fait admettre toutefois qu'il convenait de répondre à M. Khrouchchev que les Occidentaux n'étaient pas hostiles à la reprise de pourparlers concernant l'ensemble du problème allemand. Il est sans doute de bonne guerre de renvoyer la balle au Kremlin, mais l'on ne saurait nourrir beaucoup d'illusions. «Monsieur K» avant même la réunion des Quatre, avait répété que l'affaire berlinoise était à étudier d'après les seules propositions qu'il avait faites.

La vérité, c'est qu'on ne voit nullement s'esquisser, dans le camp occidental, la parade à l'offensive soviétique, parade qui serait hautement souhaitable. La position de l'Ouest en l'occurrence, c'est encore et toujours un scrutin libre précédant la réunification du Reich. A ce propos, disons que nous n'aimons guère le ton d'une certaine presse — française, anglaise et même helvétique — qui affecte de parler avec dédain du «sempiternel prélabile des élections libres». Politiciens et journalistes qui s'expriment ainsi n'ont pas l'air de se douter qu'ils mettent en cause les principes qui déterminent les conceptions de l'Occident. S'il n'est plus admis qu'on en appelle à l'opinion populaire, en quoi finira-t-on par se distinguer des régimes de caractère totalitaire?

Mais ce qui est vrai aussi, c'est qu'en se tenant seulement à ce principe, l'on n'entrevoit pas d'issue diplomatique. Il faudrait, chez les chefs de file de l'Occident, un grand effort d'imagination — dont ils semblent dépourvus — qui permette de sortir de l'impasse, sans qu'ils transigent pour autant sur la défense des valeurs dont ils ont la charge. Les Anglais pensent que le «plan Rapacki» (démilitarisation de l'Allemagne, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie) indique une voie possible. Nous en avons dit les dangers: il y aurait grand risque de déséquilibrer les forces antagonistes sur notre continent, l'U.R.S.S. restant à nos portes et les Etats-Unis s'en trouvant éloignés par toute la largeur de l'Atlantique.

Le journaliste américain Walther Lippmann, qui fait preuve assez souvent d'un anticommunisme revigorant, suggère qu'il y a quelque temps qu'on abandonnait enfin le mythe de l'unité germanique si cher aux hommes d'Etat occidentaux, mais qui coûtait si cher aussi aux peuples. Et qu'on encourageait les Allemands de l'Ouest et de l'Est à se rapprocher les uns des autres en formant une Confédération. Ni l'U.R.S.S., ni les puissances de l'Ouest ne pourraient prendre ombrage d'une Allemagne qui aurait renoncé définitivement à son unité et par conséquent à une politique de force. Ce n'est pas la première fois que M. Lippmann reprend des idées défendues jadis par Jacques Bainville. Elles sont toujours valables dans leur fond. Le malheur, c'est qu'au lendemain de la première guerre mondiale comme encore de la seconde, on eût pu les appliquer avec facilité, et on eût évité les drames qui ont suivi. Mais hélas! ni les dirigeants, ni les peuples ne paraissent prêts aujourd'hui à les recevoir.

René BRAICHER.



Grande semaine diplomatique à Paris: tous les hommes en vue de la politique occidentale s'y sont donné rendez-vous. Sur notre photo, M. Fanfani, premier ministre italien (à gauche), en conversation avec M. Maudling, président du comité de l'O.E.C.E. chargé des négociations sur la zone de libre-échange.

Deux enfants mouchardaient pour le compte de l'Est

BERLIN, 16 (D.P.A.). — La police de Berlin-Ouest annonce qu'elle a arrêté, ces derniers jours, deux garçons âgés de huit et neuf ans, qui avaient été chargés par la police populaire de Berlin-Est de repérer les habitants de Berlin-Ouest qui achètent des journaux à l'Ouest. Les enfants signalaient les acheteurs aux agents placés à la frontière qui notaient leurs noms. Les jeunes mouchards — qui ont été relâchés — recevaient de 50 pennings à un mark par personne dénoncée.

Lorsqu'ils ont été recueillis par l'avion soviétique

Les quatre explorateurs belges - dont le prince de Ligne - se trouvaient près du but

Ils avaient déjà parcouru 120 kilomètres en 5 jours

BRUXELLES, 16 (A.F.P.). — On apprend à Bruxelles que les quatre explorateurs belges qui ont été sauvés par un avion soviétique, ont été retrouvés alors qu'ils se trouvaient à 10 kilomètres du dépôt de ravitaillement «D 3» vers lequel ils se dirigeaient marchant depuis cinq jours sur la banquise.

(Lire la suite en 13^{me} page)

COMMENT ET OÙ PASSER LA PAUSE DE MIDI ?

Les jeunes filles de Neuchâtel peuvent se rencontrer dans un local accueillant

Il est treize heures et la jeune employée de bureau a terminé son modeste repas. Comment va-t-elle passer l'heure qui la sépare de la reprise du travail? Restera-t-elle à lire à la table du restaurant puisque le porte-monnaie n'admet pas un nouveau déplacement dans un restaurant pour la dégustation d'un café? En été, la question ne se pose pas: un bain, un pique-nique puis une stéte au soleil font de la pause de

midi un moment charmant au cours duquel les poumons s'emplissent d'air frais tandis que la peau prend une belle teinte dorée.

Mais, pendant la mauvaise saison, les 120 minutes qui suivent midi sont presque une corvée pour certaines jeunes filles. Nous pensons aux étudiantes, aux employées de bureau, aux vendeuses, aux coiffeuses qui, habitant hors de la ville,

n'ont pas la possibilité de rentrer chez elles pour y manger.

Les Unions chrétiennes féminines neuchâteloises ont résolu ce problème d'une heureuse manière. Un local a été mis à leur disposition au sous-sol du «Home» de la rue Louis-Favre. A son ouverture, la pièce ne contenait pas beaucoup de meubles, mais l'imagination et la bonne volonté aidant, elle se transforma bien vite en lieu de détente confortable et chaud.

Papiers clairs recouvrant une tapisserie foncée, motifs décoratifs choisis avec goût, plantes et fleurs disposées un peu partout, lampes coiffées d'étoffe gaie, chaque détail rendit plus accueillant ce local ouvert aux jeunes filles entre midi et deux heures. Une grande table permet à celles qui le désirent de manger ou de pique-niquer. Des fauteuils, qu'une destinée non enviable attendait au cimetière des autos, invitent au bavardage. Recouverts de teintes vives, ils ont fière allure et sont confortables.

Chaque jour, une des jeunes filles remplit le rôle d'hôtesse. Elle prépare la table, lave la vaisselle, soigne les fleurs, entretient la conversation.

La semaine dernière, une douzaine d'hôtes étaient présentes lorsque nous nous sommes arrêtées dans ce local. Aucune d'entre elles n'avait l'air de trouver le temps long, bien au contraire!

Les Unions chrétiennes féminines neuchâteloises ont rendu grand service à nos jeunes filles. Mais le local, inauguré récemment sous la présidence de Mme Fernand Favre et de Mlle Georgette Jayet, risque fort d'être bientôt trop petit, tant l'ambiance y est saine et franche. Les isolées qui s'y rendent une fois ne peuvent ensuite plus s'en passer!

RWS.



Un peu d'imagination, beaucoup de bonne volonté: le morne local est devenu un salon sympathique et confortable.

(Press Photo Actualité.)

LIRE AUJOURD'HUI:

- Page 4: TOUS LES SPORTS
 - Notre classement détaillé des marqueurs de buts dans le championnat suisse de hockey sur glace.
 - Avant la finale de la coupe Davis.
 - Intense activité chez les boxeurs.
- Page 8: PAR MONTS ET VAUX
- Page 10: LA VIE NATIONALE
- Page 10: MANIFESTATIONS MUSICALES DANS LA REGION
- Page 13: Malch mouvementé au Hallensstadion.

IMMEUBLES

Terrains bien situés

sont cherchés dans la région de Neuchâtel pour la construction d'une villa et d'un immeuble locatif. Eventuellement l'achat d'un immeuble de construction ancienne à transformer pourrait être également envisagé. — Adresser offres à Fiduciaire A. Wuilleumier & Cie, Musée 6, Neuchâtel.

IMMEUBLE TERRAIN

A vendre à Neuchâtel, quartier de Maujobia, environ 3000 m² de terrain, avec construction ancienne. Convient pour maison de repos ou pension et pour la construction de villas. S'adresser à fiduciaire Leuba & Schwarz, Terreaux 7, Neuchâtel.

Terrains à bâtir bien situés

pour la construction d'un ou deux immeubles locatifs sont cherchés à Neuchâtel. Faire offres sous chiffres K.X. 5005 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer garage pour moto, quartier de la Favarge. Tél. 5 50 29.

Tea-room

à louer à Lausanne, emplacement de tout premier ordre; local pour installation d'un restaurant. Demander renseignements sous chiffres P.O. 21840 L. à Publicitas, Lausanne.

COLOMBIER

A louer pour le 24 juin 1959, appartement moderne de 4 chambres, chambre de bonne, dépendances et garage. Très belle situation, vue. Prix mensuel, 190 fr. — Tél. 6 32 37.

A louer pour le 24 décembre

appartement

de 1 pièce, cuisine, meublés, au centre. Adresser offres écrites à D.W. 5112 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, quartier des Drazes,

appartement meublé

de 2 chambres, salle de bains, cuisine, chauffé. Libre tout de suite. Pour tous renseignements, s'adresser à M. H. Marti, Promenade-Notre 1. Tél. 5 22 12.

A louer pour le printemps 1959, à

CERNIER

appartement de 4 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., loyer mensuel: 145 fr., acompte de chauffage: 45 fr. S'adresser à René Fivaz, Montmollin. Tél. 8 12 18.

A louer à partir du 24 janvier 1959, à Pe-seux,

appartement

de 2 pièces, tout confort, 140 fr., chauffage compris. Charles Molier, les Combes 2, Pesoux.

Employé de l'imprimerie Centrale S. A. cherche pour fin mars, éventuellement début d'avril 1959, joli

appartement ensoleillé

à Neuchâtel (haut de la ville), 3 ou 4 pièces et salle de bains. — Offres sous chiffres R.K. 5130 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS

PEINTRES EN CARROSSERIE

pour entrée immédiate ou à convenir. Places stables. — Faire offres à CARROSSERIE LAUBER & FILS S.A., NYON.

Nous cherchons pour notre bureau d'exploitation

AIDE DE BUREAU

ayant des notions en dactylographie. Semaine de 5 jours. — Adresser offres avec prétentions de salaire ou se présenter à MOVOMATIC S.A., Gouttes-d'Or, Neuchâtel.

Association professionnelle de l'industrie horlogère cherche un

employé supérieur

pour assumer la direction d'une centrale de contrôle en formation. Préférence sera donnée à des candidats de langue maternelle française, connaissant l'industrie horlogère et ayant eu de la pratique dans un département de fournitures d'horlogerie. Il est indispensable que le candidat soit une personne de toute confiance, d'une discrétion et d'un tact absolus, organisatrice et ordonnée. Prière de soumettre les offres avec curriculum vitae détaillé, prétentions de salaire et photographie, sous chiffres F. Y. 5114 au bureau de la Feuille.

NOUS CHERCHONS

mécaniciens de précision

ayant quelques années de pratique. Semaine de 5 jours. — Se présenter ou faire offres écrites détaillées avec prétentions de salaire à MOVOMATIC S.A., Gouttes-d'Or 40, NEUCHÂTEL.

ZURICH

Fabrique de textile cherche

employée de bureau

pour la correspondance française et allemande et autres travaux commerciaux. Situation stable. Faire offres détaillées avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire sous chiffres G. 19113 Z. à Publicitas, Zurich 1.

CHAUFFEUR

sobre, de toute confiance, expérimenté sur Diesel, connaissant si possible le transport de longs bois, serait engagé par industrie du bois du canton de Neuchâtel. Entrée immédiate ou à convenir. Place stable. Adresser offres avec références et prétentions de salaire sous chiffres P. 7089 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Importante firme de la branche automobile, bien introduite en Suisse, engagerait une

entraîneur de vente

pour la Suisse romande avec domicile dans cette région. Le candidat doit être une personnalité dynamique, enthousiaste, expérimentée, capable de stimuler et d'entraîner une nombreuse équipe de vendeurs.

On demande une excellente formation commerciale, la connaissance parfaite des langues française et allemande, la connaissance de la technique de l'organisation et de la promotion des ventes.

Age maximum: 40 ans.

Le candidat devra suivre une période d'instruction à l'usine allemande avant d'entreprendre son activité intéressante et indépendante au sein d'une entreprise offrant une agréable atmosphère de travail et maints avantages d'ordre pécuniaire et social. Date d'entrée à convenir.

Prière d'adresser offre avec spécimen d'écriture, photographie et curriculum vitae sous chiffres 1258 L. aux Annonces Suisses S. A. «ASSA», à Lausanne.

On cherche pour tout de suite jeune

sommelière

Se présenter ou faire offres à l'hôtel de la Béroche, Saint-Aubin, tél. (038) 6 71 05.

Nous cherchons une

sténodactylographe

pour notre département commercial,

de langue maternelle allemande, ayant si possible quelques années de pratique et de très bonnes notions de français; une

sténodactylographe

pour notre département de publicité

de langue maternelle allemande, connaissant le français et ayant de bonnes notions d'anglais.

Les candidates sont priées de faire des offres écrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire au chef du personnel de Paillard S.A., Yverdon.

NOUS CHERCHONS

TÔLIERS EN CARROSSERIE

pour entrée immédiate ou à convenir. Places stables. — Faire offres à CARROSSERIE LAUBER & FILS S.A., NYON.

Administration privée de Neuchâtel cherche pour date à convenir

un (e) employé (e) de bureau

connaissant bien la sténodactylographie et ayant de bonnes notions de comptabilité. Emploi stable avec caisse de retraite.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire, sous chiffres P 7111 N à Publicitas, Neuchâtel.

Quel monsieur avec voiture accepterait comme occupation accessoire

REPRÉSENTATION

Visite de la clientèle privée. Bon gain (paiement comptant). Prière d'écrire sous chiffres OFS. 8617 Zr. à Orell Füssli-Annonces, Zurich 22.

HOTEL BEAULAC

cherche pour entrée immédiate

SOMMELIER QUALIFIÉ

parlant le français. — Faire offre avec photo et références.

On demande une

femme de ménage

Demander l'adresse du No 5136 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

personne

de confiance pour un remplacement d'employée de maison, du 26 décembre au 7 janvier, auprès de deux dames. — Bonne rétribution. Beaucoup de temps libre. Adresser offres écrites à J.D. 5138 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

employée de maison

Té. 5 79 89.

On demande pour deux mois une

jeune fille

pour le service du café. S'adresser à l'hôtel du Soleil, Cornaux.

On cherche

employée de maison

de toute confiance, au courant de tous les travaux d'un ménage soigné. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Offres à Mme Marcel Robert-Tissot, médecin-dentiste, Côte 60.

DEM. D'EMPLOIS

Dame de 50 ans, de bonne éducation,

cherche emploi

réception, téléphone, petits travaux de bureau. Offres sous chiffres P. 7112 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour mi-janvier,

place dans ménage ou comme aide de cuisine, pour Anglaise de 21 ans. Adresser offres écrites à A.U. 5128 au bureau de la Feuille d'avis.

Faiseur d'étampes

Agé de 22 ans, ayant un an de pratique, cherche place à Neuchâtel ou aux environs où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites à D.X. 5125 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame sachant travailler seule, de toute moralité cherche emploi de

gouvernante-ménagère

dans petit ménage (pas de gros travaux). Faire offres sous chiffres C. W. 5126 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de langue maternelle allemande possédant un bon certificat de capacité et ayant de bonnes connaissances du français cherche travail varié et intéressant comme

employé de commerce

Offres sous chiffres R 58770 Q à Publicitas S. A. Bâle.

Jeune homme honnête de 22 ans, 3 ans d'apprentissage, cherche pour le début de janvier place intéressante de

chauffeur volontaire

Occasion d'apprendre le français désirée.

Offres sous chiffres M. 25738 U. à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

Sommelière

connaissant les deux services cherche extra pour les fêtes. Tél. (039) 2 85 64, dès 18 heures.

Pour le printemps 1959 nous manquons de

PLACES

pour jeunes filles âgées de 15 à 16 ans (catholiques et protestantes), de préférence dans familles bourgeoises. Prière d'écrire à l'Office d'orientation professionnelle, Soleure, Kapitelhaus.

Jeune tailleur

tessinois cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à B.V. 5127 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 17 ans s'occuperait d'enfants dans famille en séjour à la montagne, contre son entretien et la possibilité de faire un peu de ski chaque jour. Libre du 27 décembre au 11 janvier. Adresser offres écrites à E.Y. 5132 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

On cherche pour fillette de 9 ans

vélo

moyen, en très bon état. A la même adresse, à vendre deux

pneus-neige

«Continental», 6-40-15/5,50, à l'état de neuf. Tél. 5 20 74, dès 19 h.

On demande à acheter

1 PIANO

(cordes croisées) noir ou brun.

1 SALON DE STYLE

1 VITRINE DE SALON

(éventuellement vitrine de pendule) Paiement comptant. Offres sous chiffres G. A. 5134 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons une

ancienne pendule

neuchâteloise

ainsi qu'une lanterne de pendule neuchâteloise. — Faire parvenir offres à case postale 96, Bienne 1.

PERDUS-TROUVÉS

Perdu

parapluie

de dame avec manche imitation verre. Prière de le rapporter contre récompense au poste de police.

Vous trouverez l'Eau de Cologne «Pour un homme» de Caron



à la PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE NEUCHÂTEL HÔPITAL 2 Armand

Venez l'essayer sur vous-même, sans engagement, à notre comptoir de parfumerie

Nous prenons l'impôt de luxe à notre charge

Advertisement for 'Au Sans Rival' Christmas gifts. Features a large illustration of a gift box with a ribbon, a lit candle, and a Christmas tree branch. Text includes 'Au Sans Rival', 'pour choisir de belles ETRENNES présentées sur 4 étages merveilleusement décorés', and 'Les 20, 22, 23 et 24 décembre, nos magasins restent ouverts SANS INTERRUPTION de 8 h. à 18 h. 30'.



OFFREZ LE CADEAU QUI PLAIRA

LES DEUX PIÈCES seulement **39⁵⁰**
 Coloris : blanc-rose et blanc-turquoise



L'impôt de luxe sur les articles achetés chez nous sera pris à notre charge



"L'Air du Temps"
 parfum de
NINA RICCI

Venez vous servir du vaporisateur
 mis gratuitement à votre disposition
 par le dépositaire :

F. TRIPET

Pharmacie - Droguerie - Parfumerie

Seyon 8 - Neuchâtel

Pas d'impôt de luxe ! Nous le payons pour vous

Optima



seulement
Fr. 395.-
 avec tabulateur
 automatique

Supplément de
Fr. 20.-
 pour coffret

Eric GEISER Machines de bureaux Corcelles-Neuchâtel
 Tél. (038) 8 24 72

Les beaux cadeaux



Dîner en porcelaine « Rosenthal » 295.-
 pour 12 personnes, 43 pièces, formes nouvelles, décors fleurs

Service à café pour 6 personnes, 15 pièces, décors assortis 110.-

Service en alpaca,
 argenté 90 grammes, CULLÈRE ou FOURCHETTE de table, 5.50 pièce
 CULLÈRE ou FOURCHETTE à dessert, 5.25 pièce

Visitez notre rayon de ménage, 2me étage
 Grand choix de dîners, services à café, à thé, à moka



La boucherie de Gibraltar

vous offre la viande d'une génisse AVANTAGEUX
BOUILLI
 2.50 le 1/2 kg. avec os
ROTI
 2.80 à 3.- le 1/2 kg. avec os ; sans os 3.75 et 4.-
 Tél. 5 15 90

ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS !

Nous reprenons au plus haut prix du jour, tout meuble ou marchandise, en échange de meubles neufs



Beaux-Arts 4 NEUCHÂTEL Croix-du-Marché 3

A vendre un **lit d'enfant**

jusqu'à 10 ans, bois poli, avec matelas, à l'état de neuf, au prix de 40 fr., ainsi qu'une paire de skis avec bâtons, pour enfant, 10 fr. Tél. (038) 7 93 42.

A vendre d'occasion cinq « FIAT » 1100, 6 CV, Fr. 300.-, 750.-, 2700.-, 3500.-, 5400.-, Echange, crédit. Téléphone 5 50 53.

PRO JUVENTUTE

Pour votre courrier il vous faut des timbres... pourquoi pas ceux de Pro Juventute ?



BIJOUTERIE FAVRE
 Place du Marché

Nous offrons de notre élevage **dindes et dindons**

pièces de 2 1/2 à 11 kg.
canetons
 pièces de 1 1/2 à 2 kg.

Volaille de 1er choix
 (Pas de congélation)
 Expédition soignée partout

Élevage avicole Robert Thévenaz, Bôle
 Tél. 6 30 67

Belle volaille de premier choix

- Poulets U.S.A. prêts à cuire (1 kg. à 1 kg. 200) **2.75** 1/2 kg.
- Poulardes hollandaises prêtes à cuire (1 kg. à 1 kg. 700) **3.75**
- Poulets de Bresse (1 kg. 200 à 1 kg. 700) **5.-**
- Canards hollandais (environ 2 kg.) **2.60**
- Oies (environ 3 kg. 600) **2.75**
- Dindes prêtes à rôtir (2 kg. 500 à 3 kg. 500) **3.40**

Ristourne sur tous les articles - Passez-nous vos commandes !

Nos biscuits mélange, joli emballage de fête

Etoiles et cœurs à la cannelle

Petits fours

A. SIEGENTHALER

PLACE DU MARCHÉ

Pour l'agrément de vos yeux et de vos oreilles
Radio - Melody
 vous propose la qualité en...
Radio et Télévision
 Flandres 2 Neuchâtel

OFFRE A SAISIR
3 GRANDS BOUCLÉS 240 x 340 cm. seulement Fr. **135.-**

Tapis BENOIT Maillefer 25 Tél. 5 34 69
 Présentation à domicile



Mesdames...
 Pour vos cadeaux personnels.
 Une agréable surprise !..

Faites-vous offrir

UN BON D'ACHAT

Valeur :
 10.- 15.-
 20.- 25.-
 30.-

GAINES CORSETS SOUTIENS-GORGE

Mme Galoppini

CHAVANNES 3
 TÉL. 5 50 30
 NEUCHÂTEL

Vous recevrez un petit présent pour chaque achat





BOYE Un spécialiste du k. o. se fracture une main

Mellant à profit un avantage de poids de deux kilos (71 kg. 900 contre 69 kg. 850 à son adversaire), le poids moyen américain Rory Calhoun a pris sa revanche, à Cleveland, sur son compatriote Ralph « Tiger » Jones qu'il a battu aux points, en dix rounds.

Le mois dernier, à New-York, Jones avait gagné aux points, mais la décision avait été critiquée. Cette fois, après avoir mené durant les cinq premiers rounds, il fut nettement dominé pendant la seconde moitié du combat mais parvint à éviter le knock-down, les deux hommes terminant toutefois avec des blessures aux arcades sourcilières.

Lors des préliminaires de ce match, le jeune poids lourd américain Lamar Clark, spécialiste du k. o., a remporté deux combats : il a d'abord battu Cornell Butler (qui ne put être ranimé qu'après cinq minutes) par k. o. au premier round, puis descendit son deuxième adversaire, Al Hedge, pour le compte d'un seul coup de poing.

AUTOMOBILES Le Grand Prix des Etats-Unis déplacé en novembre ?

M. Alec Ulmann, organisateur des courses de Sebring (Floride), a demandé à la fédération internationale automobile de l'autoriser à reporter du 22 mars au mois de novembre 1959 le Grand Prix des Etats-Unis pour voitures de formule 1, qui devait suivre la traditionnelle épreuve d'endurance des douze heures de Sebring, laquelle demeure fixée au 21 mars.

Cette demande, a précisé M. Ulmann, a été motivée par le désir des constructeurs européens, « Ferrari » et « Vanwall » notamment, qui estiment que la date du 22 mars est trop rapprochée.

MIAMI. — Lance Reventlow, jeune constructeur de voitures et fils de la riche famille Barbara Hutton, a annoncé qu'il avait décidé de construire des voitures de course de formule 1 de 2500 cmc. pour participer à des épreuves de grand prix en Europe et aux Etats-Unis.

Le coureur cycliste belge, Alfred Debruyne, vainqueur du challenge Desgrange-Colombo, circulant en voiture, a renversé deux personnes, dans la petite commune de Zèle, près de Termidor.

Une femme a été tuée sur le coup, alors que son mari, un brigadier de police, a été transporté à l'hôpital atteint de graves blessures.

Le boxeur Ingemar Johansson, champion d'Europe des poids lourds, a été couronné « meilleur sportif suédois » de l'année par un jury composé de journalistes sportifs suédois.

Match international de hockey sur glace, à Oslo : Norvège - Allemagne de l'Est 6-3 (2-1, 0-2, 4-0).

Les chutes de neige en Engadine ont permis de pousser si loin les travaux d'aménagement de la piste de la Cresta Run à Saint-Moritz, que son entrée en activité peut être prévue pour Noël et l'ouverture de la piste de bob pour le 1er janvier.

Le vétérinaire Schulte se fait respecter



Bien qu'il ait doublé le cap des quarante ans, le Hollandais Geerit Schulte reste un pistolet redoutable. Il vient de le confirmer aux sept mille spectateurs qui emplissent le Hallenstadion de Zurich en levant en compagnie de son compatriote Post (à qui il donne ci-dessus le relais) l'importante « américaine » qui constituait le clou de la réunion de dimanche.

SKI Toni Sailer se fait excuser

Le président de la Fédération internationale de ski, M. Marc Hodler (Suisse), a été informé mardi de Munich par l'avocat du champion autrichien Toni Sailer que celui-ci, accaparé par ses obligations professionnelles (prochaine ouverture de sa pension et préparation d'un nouveau film), ne pouvait répondre à la convocation qui lui avait été adressée pour comparaître le 21 décembre prochain devant la commission de l'amateurisme de la F.I.S., qui devait se réunir en Suisse. M. Marc Hodler va en informer les membres de cette commission et fixer avec eux une nouvelle date pour cette confrontation.

LAUSANNE. — L'organisation du championnat suisse 1959 d'escrime au fleuret, qui avait été fixé au 1er février, a été confiée au Cercle des armes de Lausanne.

Deux modifications ont dû être apportées au calendrier des principales manifestations de l'année prochaine. En effet, le champion suisse individuel à l'épée, prévu pour les 6 et 7 juin, à Lucerne, sera avancé d'une semaine (30-31 mai) en raison des championnats nationaux universitaires et des épreuves internationales qui seront organisées à Genève du 3 au 7 juin, à l'occasion des fêtes du 400ème anniversaire de la fondation de l'Université de Genève. Pour le même motif, la coupe Paux, à Berne, sera retardée d'une semaine (7 juin au lieu de 31 mai).

NOUVELLES BRÈVES

La Fédération yougoslave de handball, invoquant le manque de temps pour une préparation satisfaisante et l'indisponibilité de plusieurs de ses meilleurs joueurs, a décidé de déclarer forfait pour le championnat du monde 1959. Le Yougoslavie devait rencontrer tout d'abord la Hongrie, en match éliminatoire, de sorte que c'est ce dernier pays qui sera automatiquement qualifié pour affronter la Suisse, le 14 juin, dans le tour final.

L'assemblée plénière de la Fédération suisse des sports équestres aura lieu le 22 février, à Berne, ainsi que les assemblées des délégués des sections concours et courses.

Les deux principales manifestations hivernales ont été fixées du 15 au 18 janvier, à Saint-Moritz, et du 5 au 8 mars, à Davos.

Des invitations à participer aux tournois de Berlin (31 janvier - 8 février 1959) et de Hanovre (12-15 février) sont parvenues à des cavaliers suisses de concours et de dressage.

Une grosse surprise a été enregistrée lors des championnats d'U.R.S.S. de poids et haltères par équipes disputés à Gorki, dans la catégorie des poids légers, où le recordman du monde aux trois mouvements, Victor Bouchouev, a été battu, au poids de corps il est vrai, puisqu'il a totalisé 372 kg. 500 comme son vainqueur, Yagly Ogly, mais a accusé sur la balance 250 grammes de plus.

Les championnats suisses de yachting des amateurs pour 1959 ont été attribués au Yacht-club Bière; ils auront lieu à la fin du mois d'août à la Neuveville.

La coupe Davis Les Australiens ont moins de soucis que les Américains

Sauf accidents musculaires qui pourraient survenir au cours de leur entraînement, Ashley Cooper et Malcolm Anderson sont assurés de jouer les simples pour l'Australie, en « challenge-round » de la coupe Davis, qui se disputera les 29, 30 et 31 décembre prochains, à Brisbane.

A la suite des championnats de l'Etat de Victoria, qui se sont terminés samedi au stade de Koooyong, à Melbourne, Cooper et Anderson sont indiscutablement les meilleurs, aucun de leurs compatriotes n'ayant affiché une classe comparable à la leur. Anderson, en battant Cooper, en trois sets, a confirmé son retour à la grande forme. Quant au numéro un mondial, bien qu'en condition moyenne actuellement, il dispose encore de deux semaines pour retrouver toutes ses qualités.

Pour le double, Mal Anderson et le jeune Rod Laver, qui ont remporté ensemble leur troisième succès de la saison, se sont imposés. Samedi, face à Cooper-Fraser, ils se sont admirablement complétés et ont fait un excellent travail, triomphant des détenteurs du titre national en quatre manches.

Dés lundi, l'équipe australienne a commencé un sérieux entraînement, puis, à la fin de la semaine, elle quittera Melbourne pour Brisbane où elle terminera sa préparation.

Si le problème de la sélection australienne apparaît pratiquement réglé, il n'en est pas de même pour les Etats-Unis dont les membres se trouvent à Perth, de l'autre côté du continent australien, à près de 3000 kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest de Melbourne, où ils doivent rencontrer les Italiens, les 19, 20 et 21 décembre, en finale interzones.

Avant de songer au « challenge-round », les Américains doivent en effet franchir d'abord l'obstacle italien. Pour cette rencontre qui s'annonce très ouverte, Ham Richardson est le seul joueur désigné pour les simples, le coach américain Perry Jones semblant hésiter pour le second titulaire entre Barry Mac Kay, le jeune Earl Buchholz et le Péruvien Alex Olmedo, l'expérience du premier nommé pouvant cependant prévaloir en fin de compte.

Quant à la composition du double, elle demeure inconnue, Perry Jones ne devant vraisemblablement prendre une décision que quelques heures avant le début du match Etats-Unis-Italie.

Apprenez aussi que...

Classement annuel des joueuses américaines de tennis : 1. Althea Gibson ; 2. Beverly Baker-Fleitz ; 3. Darlene Hard ; 4. Dorothy Head-Knode ; 5. Margaret Osborne-Dupont ; 6. Jeanne Arth ; 7. Janet Hopps ; 8. Sally Moore ; 9. Gwyneth Thomas ; 10. Mary-Ann Mitchell. — Karol Fageros et Mimi Arnold, classées 5me et 6me en 1957, sont maintenant respectivement 14me et 11me. En double, Darlene Hard - Jeanne Arth prennent la première place devant Margaret Osborne-Dupont et Margaret Warner.

Au cours d'une réunion tenue hier, la Fédération australienne de lawn-tennis a demandé une interdiction mondiale des courts des fédérations amateurs aux professionnels de la tournée Jack Kramer. Les dirigeants du tennis australien auraient pris cette décision en raison de la pression qu'exerce Kramer sur certains clubs en Australie afin que ceux-ci passent outre au veto de leur fédération au sujet du prêt de leurs courts.

Le représentant suédois dans la coupe d'Europe de basket-ball des clubs champions, S.K. Riga, ayant déclaré forfait, Honved Budapest est d'ores et déjà qualifié pour les huitièmes de finale de la compétition, où son adversaire sera le C.C.A. Bucarest, vainqueur de l'Université de Humboldt (Berlin-Est) au tour préliminaire.

DERNIERE MINUTE

La fédération allemande hostile à Puskas

La Fédération allemande de football n'a autorisé le F. C. Nuremberg à rencontrer, le 21 décembre, en match amical, l'équipe du Real Madrid que si celle-ci se présentait sans l'ex-Hongrois Puskas, la décision antérieure d'interdire à un club allemand de jouer contre un team dans lequel figure Puskas étant toujours valable. Cette mesure avait été prise à l'époque où Puskas avait fait des déclarations au sujet du onze champion du monde jugées diffamatoires par les dirigeants allemands.

Par monts et vaux Les végétaux à l'aide de l'automobiliste!

Non, il ne s'agit pas d'une blague. Même si les arbres qui bordent les routes ont parfois la fâcheuse tendance de retenir violemment les automobilistes qui ne maîtrisent plus leur véhicule. Lisez plutôt.

L'union suisse des professionnels de la route se préoccupe activement de la construction de notre réseau routier. C'est ainsi qu'elle a établi des normes pour la plantation des végétaux le long de nos voies de communication.

De tout temps, l'on a accordé beaucoup d'importance à cette question. Non seulement on a cherché à embellir la route et ses abords immédiats, mais aussi on estimait que les arbres et buissons fournissaient de l'ombre à tous ses usagers et en particulier aux promeneurs. Enfin, à l'époque où les chaussées n'étaient pas revêtues de bitume, l'ombre des arbres, assurant une certaine humidité, limitait la formation de poussière.

Mais, au cours de ces dernières années, l'intérêt de cette question s'est encore accru, en même temps que la vitesse et le nombre des véhicules augmentaient. En effet, les routes étant devenues plus larges et leur tracé plus étiré avec des virages à rayon plus grand, l'on s'est rendu compte qu'il était important pour le conducteur de voir clairement et assez loin devant lui le chemin à parcourir. L'œil de l'automobiliste précède sa voiture et saisit d'avance la direction de la course qu'il déduit du dessin et de la délimitation de la route. Les impressions ainsi recueillies suffisent à provoquer les réactions nécessaires.

Il s'agit donc de faciliter cette conduite optique en plaçant au bord de la route des objets (poteaux, écrans) ou des végétaux (arbres isolés, groupes d'arbres, buissons, haies). Les végétaux présentent le grand avantage de protéger en même temps l'esthétique du paysage.

Mais il n'est pas indifférent de planter n'importe quoi et à n'importe quelle distance. Le plan de plantation, le choix des végétaux, le traitement du sol et du gazon ne peuvent pas être négligés. En Allemagne, dès le début de la construction de voies de grande communication, ces questions ont été étudiées très sérieusement, formulées de façon précise et mises en pratique. Ainsi l'on a pu constater que, des deux côtés d'un long virage plat, des groupes de plantes espacés irrégulièrement constituent en général une signalisation suffisante, tandis que seul le côté extérieur de virages à rayon moyen ou petit doit être marqué par des arbres et des groupes d'arbustes. Dans un virage sur sommet, les végétaux du côté intérieur doivent être bas, ceux du côté extérieur seront hauts et plantés sur un assez long parcours. Ou encore, lorsque la route file entre deux talus, la partie inférieure de ceux-ci doit rester libre de toute plantation.

On pourrait multiplier les exemples. Le peu que nous avons dit montre déjà que l'établissement d'une route n'est pas limité à la chaussée proprement dite. Ainsi, avec l'ouverture prochaine de grandes voies de communication et le développement imminent du réseau routier principal en Suisse, les constructeurs doivent prendre en considération les nouveaux principes de plantation en bordure des routes. Mais c'est là un domaine encore inconnu chez nous.

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

Le peu que nous avons dit montre déjà que l'établissement d'une route n'est pas limité à la chaussée proprement dite. Ainsi, avec l'ouverture prochaine de grandes voies de communication et le développement imminent du réseau routier principal en Suisse, les constructeurs doivent prendre en considération les nouveaux principes de plantation en bordure des routes. Mais c'est là un domaine encore inconnu chez nous.

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

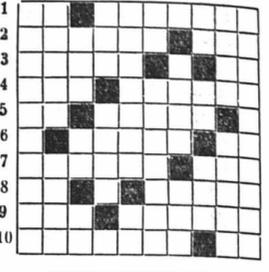
C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

C'est pourquoi l'Union suisse des professionnels de la route a chargé une de ses commissions d'étudier ce problème et d'en formuler les différents aspects. Il ne s'agit pas de rédiger un livre de recettes, mais de tirer amplement parti des conditions existantes et de leur adapter les nouveaux éléments. Les normes ainsi établies seront donc des lignes directrices, des conseils dont le but est de fournir à l'usager de la route l'image nécessaire à déclencher le mécanisme de conduite optique. (ASPAN.)

MOTS CROISÉS

Problème No 872 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



HORIZONTALEMENT

- 1. Pronom. — Lâche pied. 2. Combat. — Affluent du Rhin. 3. Ustensiles de cuisine. — Pour avoir des traits réguliers. 4. On ne peut le prendre sans sortir de chez soi. — Jones odorants. 5. Symbole chimique. — Plante grimpanche des régions tropicales. 6. Vêtement sommaire. — Abréviation. 7. Navigateurs. — Religieuse, on peut l'embrasser comme une autre. 8. Pronom. — Lumière de Dieu. 9. A lui l'écharpe. — Sur l'écharpe d'Iris. 10. Eperons des anciens navires. — Préposition.

VERTICALEMENT

- 1. Il a la garde d'un dépôt. 2. Réunion d'objets précieux. — Appel sur le fil. 3. Moyen d'atteindre un but. — Forme de pouvoir. — Traditions. 4. Il nous rase. — Pourri. 5. Meuble héraldique. — Couleur. 6. Période. — Elle passe au caviar. 7. Il reçoit ou donne l'hospitalité. — Chef. 8. Démonstratif. — Ne. — Le bon n'a pas besoin d'enseigne. 9. Presse. — Attrape. 10. Maladies de la peau.

Solution du problème No 871

Table with crossword puzzle solutions: 1. O R E P R I S E S, 2. B O I T E U S E Q, 3. T E S N E O U R U, 4. U S A D U L T E S, 5. S T O P R E A S, 6. R U E S N U I T, 7. D E T R O I T G I, 8. O S C I D A N E, 9. N L U N E T I E R, 10. C H A S S E U R S

RADIO

Mercredi

SOTTENS et TELEDIFFUSION 7 h., réveil à deux temps. 7.15, informations. 7.20, finis les rêves. 8 h., l'Université radiophonique internationale. 9 h., une œuvre d'Edouard Grieg. 9.15, émission radiocroisade. 9.45, Noël de France. 10.10, reprise de l'émission radiocroisade. 10.40, solistes. 11 h., émission d'ensemble; les belles pages de Madame Butterfly de Puccini. 11.20, un page de Schumann. 11.30, refrains et chansons modernes. 12 h., au carillon de midi, avec à 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.45, informations. 12.55, en marge de la Boule d'or. 13.05, en prenant le café. 13.40, piano.

16 h., Le Rouge et le Noir, feuilleton de Stendhal. 16.20, Jazz aux Champs-Élysées. 16.50, rythmes pour rire et pour penser. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, nouvelles du monde chrétien. 18.30, micro-partout. 19.15, informations. 19.25, le miroir du temps. 19.45, le long du Danube. 20 h., questions, on vous répondra. 20.20, qu'il nous écoute car soir? 20.30, concert symphonique, par l'Orchestre de la Suisse romande. Direction: Ernest Ansermet. 22.30, informations. 22.35, Night-Club à domicile. 23.12, disque.

BEROMUNSTER et TELEDIFFUSION 6.15, informations. 6.20, variétés musicales. 6.50, quelques propos. 7 h., informations. 7.05, salut matinal et musique du pays. 11 h., émission spéciale (écho du temps. 20 h., soliste. 12.20, vir gratuleren. 12.30, informations. 12.40, mélodies d'opérettes. 13.25, imprévu. 13.55, trio de Mozart. 14 h., pour Madame. 14.30, reprise d'une émission radiocroisade.

16 h., sonates de Haydn. 16.30, die Geschichte vom Ballonverkleiner Minard und vom Teufchen Balduin de R. Herzog. 17 h., petite histoire de Noël de M. Lethar. 17.30, magazine spécial pour les jeunes. 18 h., orchestre récréatif. 18.30, actualités. 18.45, musique populaire. 19.20, communications. 19.30, informations (écho du temps. 20 h., symphonie de J. Dautwyler. 20.25, parlement cantonal, fantaisie. 20.55, chants populaires dans les quatre langues nationales. 21.15, sonates. 22.15, informations. 22.20, vaisses.

TELEVISION ROMANDE 17 h., pour vous les jeunes. 20.15, téléjournal. 20.30, le tapis volant. 20.35, « Véronique », opérette de Messenger. 22.15, informations.

Emetteur de Zurich 17.30, émission pour les enfants. 20.15, téléjournal. 20.30, « Eine Schlaf Gefangener », drame. 21.45, informations.

HOCKEY SUR GLACE

Notre classement des MARQUEURS DE BUTS

Comme ces dernières années, nous avons jugé intéressant d'établir le tableau des marqueurs de buts du championnat suisse de hockey sur glace de ligue A. Ainsi que le veut la coutume, nous accorderons autant d'importance à l'auteur de la passe décisive qu'au joueur qui aura logé le palet au fond de la cage. Nous avons d'autre part maintenu le décompte des minutes de pénalité frappant les joueurs. A l'issue des deux premiers matches, le vainqueur de l'an dernier, Orville Martini, se trouve déjà en tête, précédant un Blank qu'on n'avait jamais vu autant altruiste (huit passes) et le troisième membre de la fameuse « B-M-B Line » Bazzi, lequel possède deux longueurs d'avance sur un dangereux trio de Canadiens.

Table with 5 columns: Joueurs, Matches Joués, Buts, Passes, Minutes de pénalisation. Rows include Martini (Y.S.), Blank (Y.S.), Bazzi (Y.S.), Robertson (Davos), Hamilton (Berne), Zukivsky (Bâle), Stammbach (Berne), Messerli (Berne), F. Juri (A.P.), Diethelm (Berne), Schläpfer (Zurich), Heller (Bâle), Beach (Zurich), Handachin (Bâle), Bianchi (Bâle), Uebersax (Y.S.), Formasier (A.P.), Wehrli (Sant-Moritz), Zimmermann (Bâle), Thommen (Bâle), Wittlin (Bâle), Rufner (Davos), Jenny (Davos), Matthy (Berne), G. Juri (A.P.).

TRUAND et GENTILHOMME



RÉSUMÉ. — Enfermé dans une tour, le jeune truand Gauthier, en compagnie de sa fiancée Bella et du père de celle-ci, l'ortébre italien Larchini, subit l'assaut des hommes de Rastignac, qui ont reçu du duo de Guise l'ordre de s'emparer du jeune truand mort ou vif.



« Ou bien alors écraser les occupants avec des madiers! C'est de bonne guerre. » — « Mais une fois monte de la tour. C'est celle de Gauthier, qui a tout entendu. » — « Nous nous attendons, crête-t-il d'une voix menaçante. — « Je crois qu'il nous a entendus », grogne Rastignac. — « Il le semble bien en effet. » — « Et comment aurait-il pu en être autrement? Vous parlez si fort! On dirait que vous cherchez à les sauver. — « Hé, hé! murmure l'ortébre, Rastignac surcoule: « Vous êtes chargé de noter la façon dont je mène ma mission, et d'en rendre compte à Monseigneur. C'est bon! Mais ne vous en mêlez pas. » — « Monseigneur, répond Cornalu, tout ceci est exact. Je suis là pour me rendre compte et rapporter ensuite comment vous menez votre mission. Or, permettez-moi de vous dire que vous la menez fort mal. — « Comment? — « Vous agissez comme si l'on vous avait demandé d'occire Gauthier. Or, j'ai le regret de vous le dire, il ne s'agit pas tout & fait de cela. Vous avez ordre de prendre vivant le truand Gauth



Les cadeaux d'Helena Rubinstein apparaissent tel un paysage hivernal scintillant de cristaux de neige. Les séduisants parfums

APPLE BLOSSOM, NOA et HEAVEN SENT

vous transporteront dans un pays de rêves et vous envelopperont d'un sentiment de fraîcheur et de bien-être.

Perfumed Foam Bath

l'exclusif bain de mousse liquide qui ne dessèche pas la peau — chaque bain, un bain de beauté : Apple Blossom, Noa Noa ou Heaven Sent. Flacon pour 12 à 15 bains. Fr. 12.50

Eau de Cologne

aux parfums subtils : Apple Blossom plaisant et plein de fraîcheur printanière, Noa Noa pétillant de vie ou Heaven Sent divin et rêveur. Nouveau flacon de luxe Fr. 10.80 / 16.50

Body Powder

nouvelle création-poudre délicieusement parfumée pour le corps, en flacon vaporisateur pratique et incassable : Apple Blossom, Noa Noa ou Heaven Sent Fr. 7.50

Bath Soap, Complexion Soap, Guest Soap

le savon de luxe incomparable, doux et discrètement parfumé aux essences Apple Blossom, Noa Noa ou Heaven Sent. Grand savon de bain Fr. 9.75 Savon de toilette, 3 pièces. Fr. 9.30

Cologne/Complexion Soap

luxueux assortiment, un cadeau prestigieux : Apple Blossom Fr. 20.10 Noa Noa ou Heaven Sent Fr. 25.80

NOUVEAU : Guest Soap, 6 pièces Fr. 7.50

Dépositaire officiel

Vis-à-vis de la Poste

Stähli
coiffure parfumerie

Tél. 5 40 47

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous réservons une petite surprise pour chaque achat

Chauffe-assiettes



Cadeau pratique et de bon goût Fr. 39.— et pas cher du tout

Elexa

NEUCHÂTEL

Rue du Seyon 10, Neuchâtel. Tél. 5 45 21

« Märklin H. O. » transformateur et grand choix d'accessoires. A vendre. Tél. (038) 8 10 97.

FOOTBALL

ballons, chaussures, etc. Grand choix Prix avantageux A. Grandjean Seyon 24a NEUCHÂTEL

A vendre, par suite de décès

MEUBLES

lits complets 1 1/2 place, divans, tables, chaises, armoire à glace, cuisinière à gaz, etc. S'adresser mercredi de 14 à 20 h., Parcs 82, 3me à gauche.

Exposition-vente de LIVRES POUR LA JEUNESSE

vous donnant une vue d'ensemble et permettant un choix judicieux parmi les nouveautés des collections connues.

Jouets électroniques Disques pour enfants

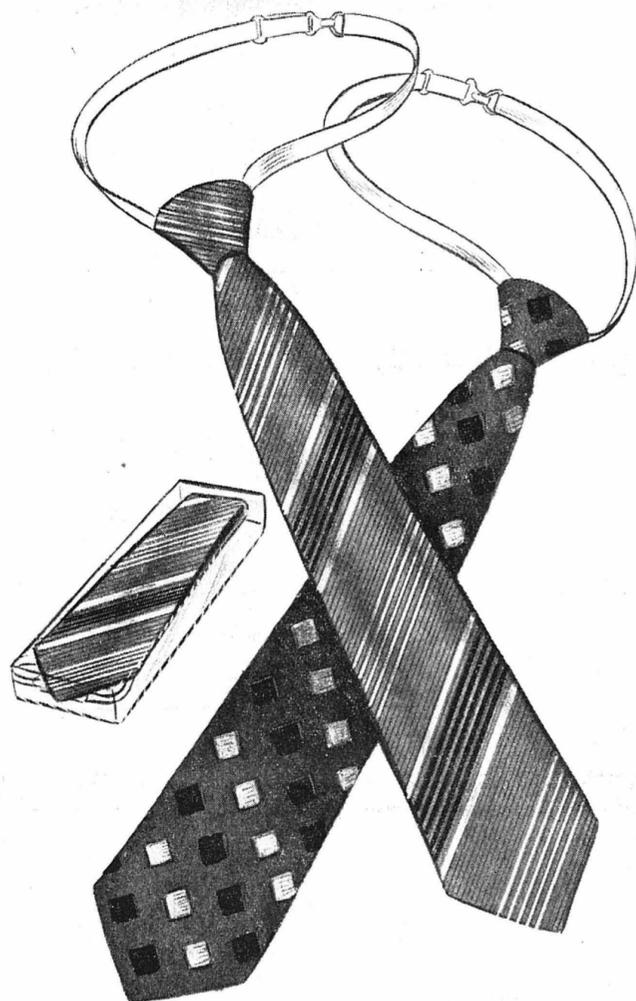
jusqu'au 20 décembre 1958 chez

Delachaux & Niestlé

Rue de l'Hôpital 4 2me étage

Nous attendons votre aimable visite et vous conseillerons.

Un cadeau de bon goût pour les messieurs pressés

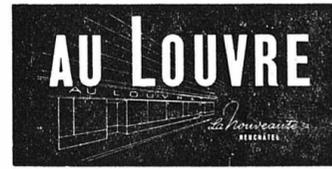


Nos belles cravates déjà nouées que nous apportons à des prix très avantageux

2⁹⁵ 3⁹⁵ 4⁹⁰ 5⁹⁰

Notre choix de cravates rhodia et pure soie est merveilleux de 3.90 à 15.80

ADMIREZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE



LA MAISON DU TROUSSEAU "AUX TOILES DE L'EMMENTAL" WERNER CH. MARTIN LES GENEVEYS / COFFRANE (NE) vous offre QUALITÉ D'ABORD PRIX ÉQUITABLES Echantillons sur demande sans engagement.

BAGUES CHEVALIÈRES et fantaisie



Superbe choix chez H. VUILLE Neuchâtel Vis-à-vis du Temple du bas

BAS élastiques pour VARICES

Si vous recherchez avant tout un bas de qualité et de longue durée, faites l'essai d'un de nos nombreux bas spécialement conçus pour jambes fatiguées ou fortes varices.



REÇOIT TOUS LES JOURS MARDI EXCEPTÉ

AUX DOCKS Son Neuchâtel du Prieuré

Temple-Neuf 10

en litres, 3.50 le litre

AU TROISIÈME TOP..!

Distributeur officiel pour la Suisse des montres

Ogival

Un choix incomparable de modèles à des prix exceptionnels

Vente et réparations Service et travail garantis

G. LUGEON A. BURN Parcs 115 Pain-Blanc 21 Neuchâtel Serrières Tél. 5 96 79 Tél. 8 35 30

A vendre Meubles de style ancien (SCULPTÉS)

salle à manger, bahut, table de salon, crédence

Chez le spécialiste

G. FALLET, DOMBRESSON Tél. 7 14 17

LA GAINÉ « SCANDALE »

en vente au magasin spécialisé

Mme Galloppini CHAVANNES 3



Surveillez votre ligne, Madame

de Fr. 36.50 à Fr. 62.-

BAILLOD & A. NEUCHÂTEL

A VENDRE

1 caméra « Bumlig C3 », 1 téléobjectif « Eumakro » 2X, à l'état de neuf. — Tél. (038) 6 71 27.

Automobilistes !

pour votre intérieur d'auto notre magnifique couverture de laine au prix de Fr. 14.90 seulement !

BIEDERMANN Bassin 6 Neuchâtel

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le jour de son mariage

par 31

C.-N. WILLIAMSON

Traduit de l'anglais par Eve-Paul Marguerite

— Oh ! cher docteur, ne parlez pas ainsi. En agissant comme je vous l'ai demandé, vous avez peut-être sauvé la vie de Georges. Il va même falloir persévérer dans notre ligne de conduite. Pour l'instant, laissez-moi causer avec Georges, puisqu'il est réveillé. Cela vous ennuierait-il de nous laisser un moment et de vous installer dans le confortable fauteuil du petit cabinet attendant ? Car, docteur, je vous supplierai ensuite de lui refaire une piqûre de morphine.

— Quelle fille étrange vous faites ! Plus mystérieuse que le Sphinx, murmura le docteur, résigné et admiratif. Deux minutes plus tard, dans le cabinet voisin, le docteur, installé dans son fauteuil, prenait un roman oublié là par Angus qu'il se mettait à lire, à la lueur de deux bougies.

Pendant ce temps, Daura s'approcha de Georges dont le visage semblait pâle à la clarté voilée de la

lampe. Il ouvrit les yeux et regarda la jeune fille.

— Me reconnaissez-vous ? murmura Daura. Parlez à voix basse, on pourrait nous entendre. Vous souvenez-vous de tout ?

— Je ne m'en souviens que trop bien ! J'ai reconnu la voix de Troy, tout à l'heure, dans la chambre. Que fait-il ici ? Que s'est-il passé ?

— Rien du tout ; calmez-vous. Tout va bien : Troy attendra pour s'expliquer avec vous que vous soyez guéri. Il vous en veut de ce que je ne sais quoi. Mais chaque jour il s'adoucit davantage à votre égard. Il faut gagner du temps. Peu à peu il s'attache à père, à Nira...

— Et à vous ?

— Je ne sais pas. Par moment, il me déteste. Reprenez courage, Georges. Il est impossible que vous ayez quoi que ce soit à vous reprocher. Ce doit être un malentendu entre vous et M. Troy.

— Un malentendu terrible et qui ne peut s'éclaircir, je le crains. Il faudrait mieux que je meure.

— Georges, calmez-vous pour l'amour de Nira ! fit Daura effrayée de son agitation. Tout s'arrangera, je vous le jure. Vous serez heureux avec celle que vous aimez.

— Cette voix de Troy, c'est elle qui m'a tiré de ma somnolence.

— Vous l'avez donc reconnue ?

— Je crois bien ! Même dans la tombe, elle me poursuivrait !

— Seigneur ! Mais M. Troy prétend qu'il ne vous connaît pas.

— Il ment !

— Je m'en doutais... Cependant, il me paraît sincère.

— Que vous a-t-il dit au juste ?

— Pas grand-chose. Excepté qu'il avait de sérieuses raisons de vous en vouloir...

— Vous atténuez ! Il vous a certainement dit qu'il souhaitait ma mort et me tuerait s'il osait. Oh ! je sais bien pourquoi il est ici... Je suis sûr. Aussi vous comprendrez mon épouvante en l'apercevant. Car si cet homme a fait courir le bruit de sa mort, c'est dans un but diabolique et dans l'espoir seul de me perdre. Vous ne pouvez me sauver, Daura, car toutes les preuves sont contre moi.

— Mais vous êtes innocent !

— En conscience et aux yeux de la loi, oui, mais non aux yeux de cet homme, et lui seul importe. Il sera impitoyable.

— Qu'en savez-vous ? protesta Daura qui s'étonna de ce cri. Il s'est très bien comporté vis-à-vis de nous trois.

— Aussitôt, elle se souvint qu'elle avait une autre question à poser à Georges.

Celui-ci semblait se fatiguer.

— Ce n'est d'ailleurs pas de lui

qu'il s'agit, fit-elle vivement, pressée aussi par le temps et craignant que Troy ne revint les déranger. Je veux vous parler de quelqu'un d'autre dont la présence dans la maison m'inquiète.

Georges se souleva sur son coude, attentif, soudain.

— Quelqu'un d'autre ? Qui ? Un ennemi encore ?

— Je ne sais de qui vous parlez. Celui dont il s'agit se prétend détective. Il affirme que vous l'avez engagé à Londres pour venir veiller sur les bijoux d'Annira, parce que vous aviez oui dire qu'on voulait voler ces joyaux le jour du mariage. Il prétend qu'il a été retenu et n'a pu arriver à temps. En fait, il parut ici le soir du jour où vous êtes tombé malade. Il dit s'appeler Emmons et me paraît assez suspect. Il ne m'inspire aucune confiance et je ne l'aurais certainement pas accueilli sous notre toit, si Conal Mac Fingon ne m'avait répondu de lui, l'ayant reconnu pour un des hommes de Pinkerton, et surtout s'il n'avait pas apporté à Nira une lettre de vous.

— Quelle est cette histoire ? Je ne connais aucun homme du nom d'Emmons, je n'ai jamais engagé de détective à Londres et je n'ai jamais écrit à aucun homme une lettre destinée à être montrée à Nira.

— Alors, ce doit être un voleur et un imposteur. Cependant, Nira a formellement reconnu votre écriture. Et il y avait un secret dans

cette lettre. Un secret qu'elle n'a pas voulu me révéler.

— Ce que vous me racontez est terrifiant. Dites vite à Nira qu'elle a eu affaire à un bandit. Décrivez-moi cet homme.

— Grand, maigre, rouge de teint, une épaisse chevelure brune... Georges se laissa retomber sur son oreiller en poussant un soupir de soulagement.

— J'ai eu peur un moment... Mais, heureusement, l'homme que vous me décrivez est tout le contraire de celui dont je craignais la venue.

— Chut ! fit Daura. J'entends marcher dans le couloir. C'est peut-être Troy. Pour l'amour de Nira, feignez de dormir. Il ne faut pas encore que vous vous affrontiez !

— On frappait à la porte. Daura écouta, le cœur battant, puis, sur la pointe des pieds, courut au cabinet voisin.

— Faites vite avaler sa médecine à Georges ! souffla-t-elle au docteur Mac Donald. Et recevez ensuite le visiteur qui va vous interroger.

XXIV

LES PERPLEXITÉS DE DAURA

Qu'allait-elle faire d'Emmons ? Cette question préoccupait vivement la jeune fille au sortir de sa conversation avec Conway. Si elle avait pu converser quelques secondes de plus avec Georges, elle eût concerté avec lui un plan d'action.

Mais le heurt à la porte les avait séparés brusquement, telle la venue d'un géolier qui vient chercher son prisonnier.

Enfermée dans le petit cabinet, Daura entendit alterner les voix du docteur Mac Donald et de Troy.

Pourvu que ce dernier ne soupçonnât rien ! Si la médecine n'avait pas eu le temps d'agir, si Georges, malgré ses injonctions, allait parler ? Si les deux hommes en venaient aux prises... Daura ne vivait plus. Il lui sembla qu'un espace de temps interminable s'écoulaient avant que le docteur reparût.

— Eh bien ? interrogea la jeune fille, haletante. Que s'est-il passé ?

— Rien d'intéressant. M. Troy m'a interrogé sur mon malade. Il m'a demandé si je croyais qu'il serait bientôt guéri et si, à mon avis, il retrouverait toute sa raison.

« Je lui ai répondu, comme vous m'en avez prié, que je ne pouvais pas prévoir exactement le nombre de jours que durerait sa maladie, qu'à mon avis M. Conway ne se ressentirait pas de son accident. Mais il m'en a coûté de lui faire pour vous ce demi-mensonge. Car, sans votre intervention inexplicable, Georges pourrait être demain sur pied. »

— Ne me grondez pas, docteur. Si vous saviez quelle reconnaissance je vous ai vouée ! Vous nous avez sauvé la vie à tous !

(A suivre)



BAS

teintes mode, souples, fins,
avec ou sans couture

Dès Fr.
3.90

vos marques préférées

Wettstein

Seyon 16
NEUCHÂTEL

DISTRIBUTION DE CADEAUX

du 6 au 31 décembre

nous vous remettons, lors de
votre achat de bas :

pour vous, Madame: **une surprise!**

et pour chaque enfant: **un jouet!**

BAS Wettstein: la 13^{me} paire est gratuite



rug DISQUES
plaisir durable

Meubles clairs

Chambres d'enfants, et de jeunes gens,
armoires, commodes, divans, enroulages,
fauteuils, tables fanlaisie, étagères à
livres, etc.

Choix immense à voir chez

**Meubles
G. Meyer**
NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital - Fausses-Brayes
☎ 5 75 05

Cadeaux

Choix magnifique :
pistolets et carabines
à air comprimé
couteaux de poche, poignards
service à découper
articles de chasse, jumelles
articles pour chiens

Magasin Luthi

Terreaux 3 Neuchâtel

Voyez nos vitrines

TAPIS D'ORIENT

Avant les fêtes, venez voir notre beau choix
à prix très intéressants

TAPIS BENOIT Maillefer 25 Tél. 5 34 69

Présentation à domicile - Facilités de paiement

Monsieur,
offrez à madame
1 MARMITE A VAPEUR
le spécialiste vous conseillera
FLEX-SIL, PLUS-VITE
DURO-MATIC ou RECORD?

GILBERT PERRIN

à la ménagère
NEUCHÂTEL
2 PLACE PURRY
Tél. (038) 5 17 14

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Un message émouvant

(c) Alors que le vent soufflait en rafales, vendredi soir, et retenait bien des gens à la maison, l'office cinématographique de l'Eglise neuchâteloise nous apportait un message religieux émouvant.

Le grand film en couleurs de Billy Graham « Or noir » nous montre ce que peut faire la foi communicative du grand prédicateur qui réunit des assemblées de 60.000 personnes et où le chant, la musique et le don oratoire s'unissent pour affirmer que la vie est illuminée quand le Christ nous conduit.

« Or noir » est l'histoire d'un riche prospecteur de pétrole dont le seul Dieu est l'or qu'il amasse. Grâce à sa fille et à des amis et surtout à la suite d'un drame dans les puits de pétrole, l'homme méchant l'orgueilleux, devant qui chacun se pliait, reconnaît son erreur. Perdu au milieu d'une foule immense alors que Graham apporte aux milliers de personnes, d'une voix magnifique et puissante, la consolation divine le pêcheur se repent et prie. Si les couleurs du film sont quelque peu agressives, le scénario mêlé de musique et de chants est fort bien fait.

Il est rare de trouver une bande aussi prenante qui sait mêler l'humain et l'enseignement du Christ sans lasser un instant.

Merci à M. Duruphy qui a présenté le film de nous avoir apporté un message si puissant et si riche d'enseignements.

Concert spirituel de l'Avent

(c) Dimanche, le temple était occupé par un nombreux public qui ne regretta pas sa soirée. En effet, le concert donné par le Chœur mixte paroissial (40 exécutants) et un chœur de 16 enfants, avec le gracieux concours de M. Robert Kubler, ténor de Neuchâtel, et de Mlle Kubler, organiste, fut un gros succès. M. Freddy Juvet, le directeur si compétent doit en être fier. Après un beau morceau d'orgue « In Dulci Jubile » de J.-S. Bach, le pasteur Roulet adressa des remerciements aux chœurs et aux solistes. Notre pasteur lia les différents morceaux exécutés par des textes bibliques ou d'heureuses improvisations fort remarquées.

Le chœur paroissial, toujours plus vivant, exécuta « La nuit de Noël » — C'est bientôt le fils du Tout-Puissant, « Passion », puis « Il est ressuscité » et « Saint-Esprit ».

D'une voix superbe, détaillant le texte avec un grand talent, M. Robert Kubler donna l'excellent accompagnement à l'orgue « Dans cette étable » Une vaine crainte » et « Noël pour l'amour de Marie », chant d'action de grâces « Pie Jésus », « Requiem » et « Prière ». Quant à la deuxième partie du programme elle fut de la même haute qualité que la première. Le cantate de Noël « La lumière est venue », de P. Benner et P. Du Pasquier, enchanta chacun. Le groupe choral (chœur et enfants), le ténor Kubler et l'accompagnement de l'orgue firent impression sur le public.

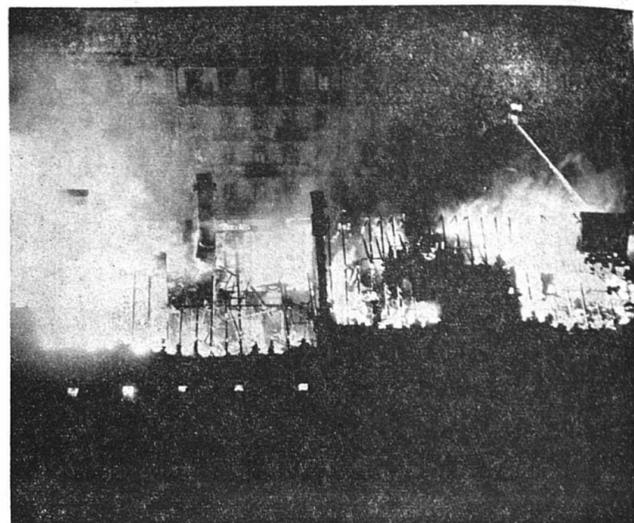
AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DU-MILIEU

Soirée du Chœur mixte

(c) Si le Chœur mixte de notre village avait la pensée d'offrir une soirée de délassement à ses amis, il y a pleinement réussi samedi. Quelques mots du président, M. U. Huguenin, précédèrent le lever de rideau. Le chœur débuta par trois chants : « La petite Jeanneton », « Mon petit village » et « Oh ! que la vie est douce chose ». Très bonne exécution sous la direction de M. L.-E. Brunner. Puis on passa à la partie théâtrale proprement dite : trois pièces en un acte qui permirent à tous les jeunes du chœur de présenter leurs talents de comédiens. Le choix de ces pièces fut très heureux, de même que la distribution des divers rôles. C'est devant une salle tout empreinte de galeté que le chœur se présenta une dernière fois dans le chant des « Oignons ». On dansa ensuite tard dans la nuit sous la direction d'un excellent orchestre.

Deux immeubles en feu à la Chaux-de-Fonds



Cette photo illustre bien la violence du sinistre qui, lundi soir, a ravagé deux immeubles de la rue Léonard-Robert, détruisant les toitures et les combles. Il a fallu plus de trois heures pour que les pompiers parviennent finalement à maîtriser les flammes.

(Photo Amey, la Chaux-de-Fonds)

Au Conseil général de Cressier

(c) Le Conseil général s'est réuni le 9 décembre sous la présidence de M. René Ruedin. En ouvrant la séance, le président formule des vœux pour la santé de M. Martin Veillard qui a quitté le législatif pour cette raison et il souhaite la bienvenue à son remplaçant, M. Blaise Berner.

Augmentation du tarif des eaux. — Lecture est donnée d'une lettre de M. Emile Egger qui n'est pas d'accord avec les propositions de la commission et qui pense que celles-ci ne sont pas équitables ; il serait quant à lui partisan des compteurs.

Du rapport de la commission des services industriels, il ressort que vu la complexité du problème cette dernière propose une augmentation générale et uniforme des bordereaux de tous les consommateurs, de l'ordre de 25 %, de manière à permettre un rendement supplémentaire indispensable du service des eaux. La commission précise encore que cette augmentation sera valable pour la durée d'un an maximum, étant entendu qu'elle serait automatiquement abolie dès l'application du nouveau tarif.

Après un large débat, les propositions de la commission sont acceptées par 11 voix.

Cessions gratuites de terrains. — Du rapport du Conseil communal il résulte que le village se trouvant au nord de l'immeuble appartenant à M. René Perroz est nettement amélioré, d'où cession gratuite de terrain de 8 m². A la suite de l'achat de terrain fait à M. Maurice-Albert Ruedin, une réserve avait été formée, soit celle d'une cession gratuite de terrain de 17 m², ce qui permettra de continuer l'élargissement du chemin des Prélards. Comme le chemin situé au sud de la propriété de Clos Rousseau est utilisé de plus en plus par les habitants de notre village, M. Carrel en fait la cession gratuite à la commune. M. Marc Ruedin demande si c'est la commune qui a payé le mur qui limite la propriété de M. René Perroz ; si tel était le cas, il ne s'agirait plus d'une cession gratuite. M. Eugène Ruedin

répond que la commune a simplement payé la réfection de ce mur, ce qui est normal puisqu'il a été détruit lors de l'élargissement du village. Ces sessions gratuites sont acceptées à l'unanimité.

Limitation de vitesse. — Après discussion, l'arrêté concernant la limitation à 60 km/h. est accepté par 15 voix.

Divers. — Rarement cette rubrique a été autant utilisée par les conseillers généraux. Des explications sont demandées concernant une construction érigée à l'ouest du Mortruz et qui a fort mauvaise allure ; pour quelle raison une entreprise a construit un bâtiment au sud de ses usines sans déposer de plans, et ce qu'il en est du chantier de Troub.

Un conseiller se réfère à l'avis que le Conseil communal a fait paraître dernièrement dans la presse concernant l'ouverture des tombes du cimetière. Il s'agit des tombes remontant jusqu'à la moitié environ de l'année 1918. L'orateur s'inquiète que l'on déterre des personnes bien connues même des parents et se demande s'il ne serait pas plus sage de prévoir l'agrandissement du cimetière. M. Berger, président de commune, répond que l'immeuble construit à l'ouest du Mortruz l'a été sans plan et que le Conseil communal n'a jamais autorisé cette construction. L'exécutif était également intervenu auprès des propriétaires pour que tout travail cesse le dimanche. Celui-ci n'a jamais donné suite aux ordres du Conseil communal. Aussi il a été mis à l'amende et la démolition de cette construction a été exigée. Actuellement, tout ce dossier est à l'Etat. En ce qui concerne l'entreprise, le Conseil communal est également intervenu auprès du propriétaire ; l'affaire suit son cours.

Quant au chantier de Troub, le président de commune déclare qu'il n'a jamais été donné suite aux nombreuses lettres que le Conseil communal et le département des travaux publics avaient adressées aux organes responsables de l'hôpital Poutalés. Devant cet état de choses, le service des ponts et chaussées s'est substitué à la commune de Cressier, mais jusqu'à ce jour il n'y a encore aucun résultat.

M. Steckli, chef du district de police, répond en ce qui concerne le cimetière que la loi prévoit 20 ans au minimum pour l'ouverture des tombes ; celles qui seront ouvertes prochainement auront 40 ans ; il pense que c'est suffisant. Il n'est pas encore indiqué, d'après lui, de déplacer maintenant le mur du cimetière.

JURA BERNOIS

PERY

Un chalet cambriolé

(c) Un chalet a été cambriolé à Montoz. Un volet a été fracturé et une vitre brisée. Si des dégâts ont été commis, rien, par contre, n'a été emporté. L'auteur de ces méfaits n'a pas encore pu être identifié.

Communiqués

Les marmites de l'Armée du salut

Le temps est revenu où, dans les rues et sur les places de notre ville, les marmites de Noël bien connues de tous feront à nouveau leur apparition. Il serait heureux que cette année, les marmittes puissent se remplir mieux que jamais. L'Armée du salut pourrait étendre d'autant plus son action secourable de fin d'année.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	15 déc.	16 déc.
3 1/2 % Fed. 1945 déc.	104	103.75 d
3 1/2 % Fed. 1946 avril	103.10	103
3 % Fed. 1949	100	100
2 1/2 % Fed. 1954 mars	96.55	96.60
3 % Fed. 1955 juin	99.75 d	99.60
3 % C.F.F. 1938	100.40	100.50

ACTIONS

Bque Pop. Suisse (p.s.)	810	d 812
Union Bques Suisses	1675	1670
Société Banque Suisse	1365	1368
Crédit Suisse	1415	1420
Electro-Watt	1295	1295
Int. petit village	2165	2165
Motor-Columbus	1185	d 1190
S.A.E.G. série 1	92	d 92
Indelec	745	d 747
Italo-Suisse	448	449
Réassurances Zurich	2260	2270
Winterthur Accid.	860	862
Zurich Assurance	560	4400
Assur Tessin	1180	1180
Saurer	1110	d 1110
Aluminium	3385	3355
Bally	1100	d 1110
Brown Boveri	2025	2025
Fischer	1345	1355
Lonza	1000	1001
Nestlé Aliment.	8180	8185
Sulzer	2200	2210
Baltimore	183.50	183
Canadian Pacific	128	129
Pennsylvania	74.50	74
Aluminium Montréal	139.50	139
Italo-Argentine	37	38
Philippine	513	ex 520
Royal Dutch Cy	208.50 d	209
Sodec	61.50 d	62
Stand. Oil New-Jersey	245	245.50
Union Carbide	522	529
American Tel. & Tl.	860	860
Du Pont de Nemours	868	863
Montgomery Ward	217.50	218
General Electric	304.50	303
General Foods	331	328
General Motors	205	208
International Nickel	379	377
International Paper Co	490	488
Kennecott	419	417
Montgomery Ward	177.50	177.50
National Distillers	129.50	128.50
Allumettes B	81	81
U. States Steel	378	379
F.W. Woolworth Co	220	221.50

BALE

Ciba	5200	5225
Schappe	760	765
Sandoz	4430	4424
Gelgy nom.	4425	4420
Hoffm.-La Roche (b.j.)	13400	13375

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	815	815
Crédit F. Vaudois	778	d 785
Romande d'électricité	505	500
Ateliers const. Vevey	540	540
La Suisse Vie (b.j.)	81	81
La Suisse Accidents	4725	4700

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	181	173
Aramayo	50	50
Chartered	43.50 d	44.50 d
Charmilles (Atel. de)	915	925
Physique porteur	840	840
Sécheron porteur	515	518
S.K.F.	203	206

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Télévision Electronic 14.99

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	15 déc.	16 déc.
Banque Nationale	660	d 660
Crédit Fonc. Neuchât.	650	d 650
La Neuchâteloise ns.g.	1420	d 1425
Ap. Gardy Neuchâtel	220	d 220
Câbl. élec. Cortallod	15300	d 15600
Câbl. et Tréf. Cossonay	4400	o 4250
Chaux et cim. Suls.	2450	d 2450
Ed. Dubied & Cie S.A.	1770	d 1770
Ciment Portland	5300	d 5300
Etabliss. Ferrenoud	500	480
Suchard Hol. S.A. «A»	415	d 415
Suchard Hol. S.A. «B»	2100	d 2100
Tramways Neuchâtel	530	d 530
Sté Navigation lacs		
Ntel-Morat, priv.	75	d 75

OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	99.75	99.50
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	101.75 d	101.75 d
Etat Neuchât. 3 1/2 1949	101	d 101
Com. Neuch. 3 1/2 1947	99	d 98
Com. Neuch. 3 1/2 1951	96	d 96
Ch-de-Fonds 4 1/2 1931	100	d 100
Le Locle 3 1/2 1947	99	d 99
Forc. Neuchât. 3 1/2 1951	97	d 97
Elec. Neuch. 3 1/2 1951	92	d 92
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	97	d 97
Chocul. Klaus 3 1/2 1938	99	d 99
Pailhard S.A. 3 1/2 1948	100	d 100
Suchard Hol. S.A. «B»	96.50 d	96.50 d
Tabacs N. Serd. 3 1/2 1950	98	d 98

Taux d'escompte Banque Nationale 2 1/2 %

Billets de banque étrangers

	Achat	Vente
France	—	—
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.80	12.15
Belgique	8.45	8.70
Hollande	111.50	114.50
Italie	—	—
Allemagne	101	103.50
Autriche	16.30	16.70
Espagne	7.15	7.65

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.25/32.25
françaises	31
anglaises	39.75/41.75
américaines	7.75/8.25
lingots	4825

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

PARFUMERIE SCHENK PARFUMERIE SCHENK

Pour bien choisir
votre parfum

L'art du parfum ne s'improvise pas. Il compte des spécialistes avertis, capables de vous conseiller grâce à l'expérience et aux connaissances qu'ils possèdent. Votre spécialiste, c'est votre parfumeur. Il est plus qu'un commerçant : un expert. En lui faisant confiance, vous verrez tout ce que le parfum peut apporter à votre vie.

Parfumerie spécialisée

SCHENK

CHOIX - QUALITÉ

Concert 6

Tél. 5 26 97

PARFUMERIE SCHENK PARFUMERIE SCHENK

Où va Emile?



Il est allé acheter un paquet de ces fameuses cigarettes BASTOS qui ne coûtent que 80 cts les 10 pièces, avec ou sans filtre!



18 A

MAZOUT

M. SCHREYER
Demandez vos livraisons de mazout au moyen du compteur étalonné qui donne toute garantie
Tél. : bureaux 5 17 21 Chambrières 5 55 45

POIRES et POMMES
des meilleures variétés, avantageuses
DÉTRAZ Cultures fruitières, la Coudre Dime 79, tél. 5 46 70
Banc au marché (anciennement Mlle Muller)
Selon quantité, livraison à domicile dans le rayon local



Dimanche 21 décembre

VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

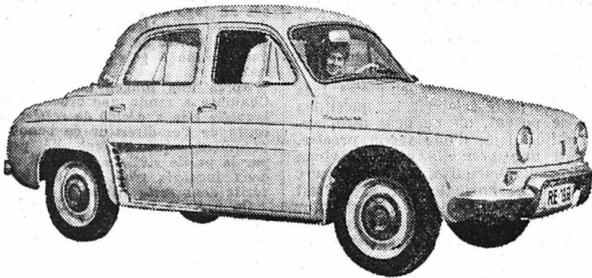
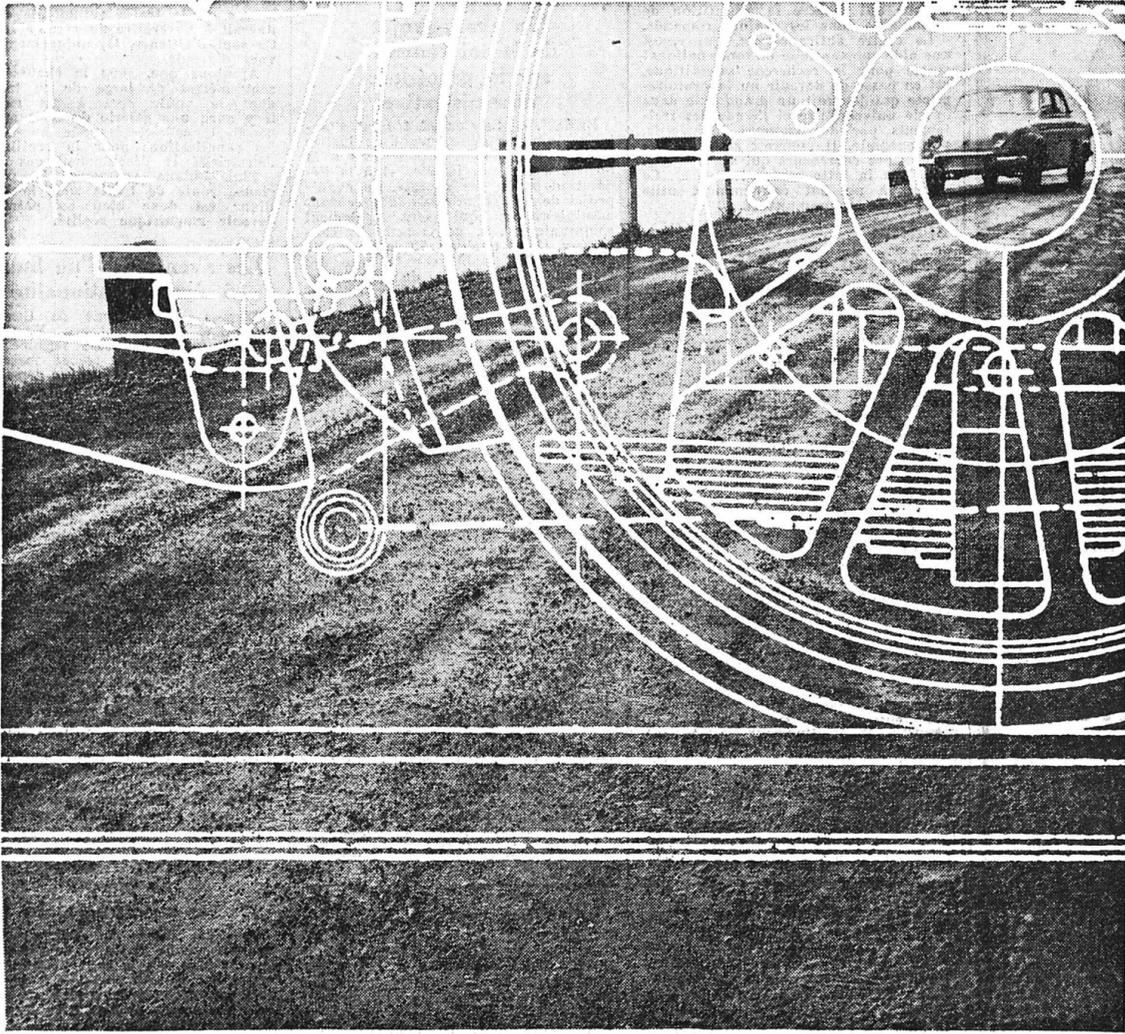
directement à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A.

Pfister-Ameublements S.A. vous présente, pour la première fois, les „nouveaux modèles 1959“.

Renseignements et inscription: Réservez vos places pour le car, par écrit ou téléphone à PFISTER-AMEUBLEMENTS S.A. — NEUCHÂTEL **Terreaux 7 Tél. (038) 5 79 14**

Le grand événement de l'année

Le dimanche 21 décembre 1958
de Fleurier, place de la Gare, à 8 h. 00
de La Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 8 h. 30
de Neuchâtel, Terreaux 7, à 9 h. 00
de Bienne, place de la Gare, à 10 h. 00



Reconnaissez-vous

cette route?

Certes, vous connaissez cela! De tels tronçons détrempés, où la poussière de l'été se transforme en une boue savonneuse et glissante, vous en rencontrez souvent sur les routes hivernales... Freiner y devient une aventureuse entreprise — pour beaucoup d'entre nous tout au moins. Mais pas pour le conducteur de la Dauphine Renault! Tout se passe comme si ses freins voulaient « penser » pour lui. Ils répondent avec douceur, ferme-

ment mais sans à-coups, pour accentuer ensuite leur action fortement progressive. Les freins de la Dauphine ont été créés par Lockheed, le constructeur qui a su résoudre le problème de l'arrêt, sur courte distance, des chasseurs supersoniques... C'est maintenant, dans cette saison hivernale qui constitue le test le plus inexorable pour les voitures, qu'il fait bon pouvoir se fier à sa Dauphine Renault, la voiture qui roule comme sur des

rails! Ses 4 portes, son chauffage encore plus efficace, son puissant dégivreur sont d'autres atouts hivernaux de la Dauphine. Ne voulez-vous pas faire sa connaissance par une course d'essai? Le moment est bien choisi pour faire des comparaisons valables!

Prix: Fr. 6750.-. Facilités de paiement par le Crédit officiel Renault.

AUTOMOBILES RENAULT Genève, 7, Boulevard de la Cluse, Téléphone 022/26 13 40 Zurich, Ankerstrasse 3, Téléphone 051/27 27 21

Neuchâtel: E. BAUDER & FILS, Garage de Clos-Brochet, tél. (038) 5 49 10 - Cressier: Garage MAURICE SCHALLER, tél. (038) 7 72 66 - Saint-Aubin: A. PERRET & FILS, garage de la Béroche, tél. (038) 6 73 52 - Fleurier: EDMOND GONRARD, 19, rue de l'Industrie, tél. (038) 9 14 71 - Travers: MAURICE CARETTI, garage, rue des Moulins, tél. (038) 9 23 32 - La Chaux-de-Fonds: PAUL RUCKSTUHL, 21a, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 2 35 69 - Le Locle: GEORGES SAAS, 3, rue du Marais, tél. (039) 3 12 30 - Saignelégier: RAYMOND BROSSARD, garage, tél. (039) 4 52 09

Diorissimo

le nouveau parfum de Christian Dior



prenez vous servir du vaporisateur mis gratuitement à votre disposition par le dépositaire :

F. TRIPET

Pharmacie - Droguerie - Parfumerie
Seyon 8 - Neuchâtel

Pas d'impôt de luxe ! Nous le payons pour vous

Nouveaux prix « Arts ménagers » pour disques microsillons

Long-playing garantis neufs :
17 cm. (45 tours) de 1.45 à 9.-
25 cm. (33 tours) de 2.75 à 18.-
30 cm. (33 tours) de 4.90 à 26.-

Nombreux albums de luxe comprenant plusieurs disques.

Plus de 50 marques mondiales s'allient en un choix somptueux particulièrement riche en classiques et en disques américains. Des milliers et des milliers d'œuvres, de genres et d'interprètes.

Grand comptoir indépendant à prix self-service.

Faculté d'échange

et, gratuitement, sur demande, emballage de fête.

aux Arts ménagers s.a.

26, rue du Seyon NEUCHÂTEL



Belle maculature à vendre à l'imprimerie de ce journal

Magnifique salon

à volants, style classique, tissu satin, à vendre à prix avantageux.

J.-P. TOSALLI, Colombier, tél. 6 33 12.

la boutique

La Noël illuminée

Céramique Trésor 2

LOTÉRIE ROMANDE

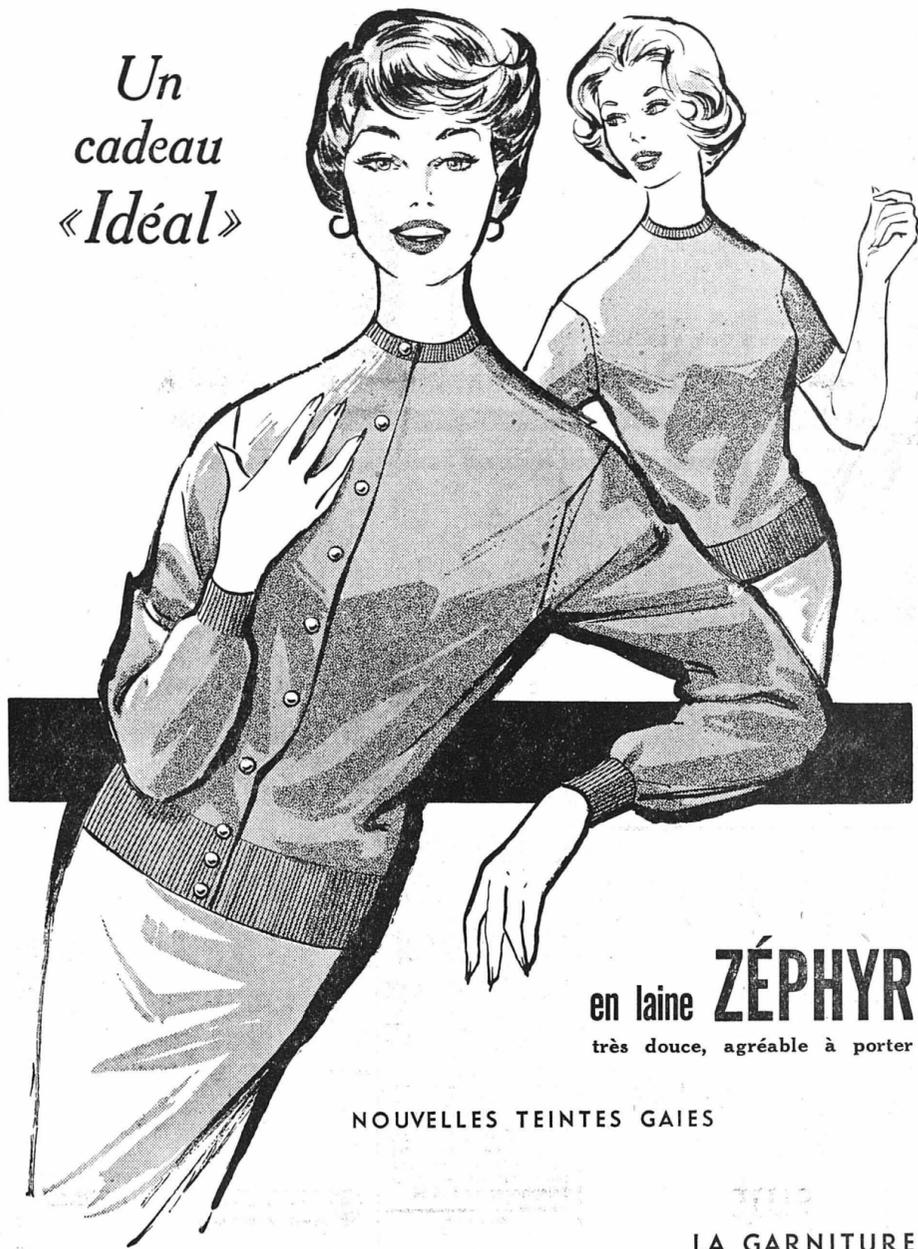
plus que 3 jours!

à VEVEY

LA VIE NATIONALE

Bel ensemble: CARDIGAN et PULLOVER

Un
cadeau
«Idéal»



en laine **ZÉPHYR**
très douce, agréable à porter

NOUVELLES TEINTES GAIES

LA BELLE CONFECTION POUR DAMES

AUX **Amourins**
NEUCHÂTEL

LA GARNITURE

26.50

tailles 48 28.50

VAUD

Assemblée générale du Centre anticancéreux romand

De notre correspondant de Lausanne:
Le Centre anticancéreux romand a tenu la semaine dernière son assemblée générale à Lausanne.

Du rapport administratif présenté par le président R. Stadler, il ressort que le comité s'efforce de créer des ligues cantonales et que la construction du nouvel institut ne sera terminée qu'en 1960 seulement. Le développement et l'activité du centre croissent sans cesse, les dépenses augmentent elles aussi dans de fortes proportions. La hausse des traitements (il y a maintenant 28 personnes au centre), l'achat de nouveaux appareils, etc., ont porté le déficit à 110,000 fr. Pour rétablir la situation financière, le centre met tout en œuvre pour trouver de nouvelles recettes.

L'activité du centre anticancéreux

Huit cent septante-deux malades ont été soignés au centre en 1957, soit une cinquantaine de plus que l'année précédente. Des assistantes sociales signalent les cas de cancer où une aide financière est nécessaire et, parallèlement, un fichier important est tenu à jour qui montre la répartition de la maladie dans les cantons romands.

Le centre anticancéreux, qui reçoit une aide substantielle du fonds national suisse pour la recherche scientifique, est en passe de devenir un laboratoire-pilote qui jouerait un grand rôle dans la vie universitaire et l'étude des traitements par des isotopes radioactifs, par exemple. Il pourrait catalyser les efforts des chercheurs qui se sont lancés dans la lutte contre le cancer. Ce serait là un but éminemment utile pour toute la communauté.

ZURICH

Mort du savant atomiste suisse Wolfgang Pauli, prix Nobel de physique

ZURICH, 16. — M. Wolfgang Pauli, professeur de physique théorique à l'Ecole polytechnique fédérale et Prix Nobel de physique, est décédé hier à Zurich, à l'âge de 59 ans.

Le défunt, fils d'un professeur de chimie, était né en 1900 à Vienne. Il fut l'élève puis l'assistant du célèbre physicien Sommerfeld, à Munich, puis travailla à Copenhague auprès du professeur Niels Bohr. Jeune encore, il se rendit à Hambourg et, en 1927, il fut appelé à Zurich à la chaire de physique théorique de l'Ecole polytechnique fédérale. En 1939, le professeur Pauli, invité par Albert Einstein, suivit l'«Institute for Advanced Study» à Princeton (New-Jersey). Il y resta pendant la guerre.

Le professeur Pauli est l'auteur du «principe de Pauli», selon lequel la formation du nombre des éléments chimiques est limitée, et qui lui a valu en 1945 le Prix Nobel de physique. Il a publié d'importants travaux sur l'atome. Ses travaux sur la théorie des quanta ont aussi fait de lui l'un des physiciens les plus éminents de notre époque.

BERNE

Les contribuables bernois et la loi fiscale

(C.P.S.) Lors d'une récente assemblée, la Ligue bernoise des contribuables s'est occupée de l'actuelle politique financière et fiscale du canton. C'est avec satisfaction qu'elle a pris connaissance du fait que le gouvernement avait retiré sa proposition d'élever l'assiette fiscale au moment de la discussion du budget de 1959 devant le Grand Conseil. L'assemblée a exprimé le vœu qu'à l'avenir l'équilibre budgétaire soit réalisé sans recourir à une augmentation de la charge fiscale. Il faudra voter une attention accrue au degré d'urgence des tâches extraordinaires et combattre l'abus des crédits supplémentaires. Des économies sont possibles, notamment par la limitation des subventions à leur juste mesure.

Si l'on compare le produit des impôts réalisé en 1948 et celui qui est supputé pour 1959, on s'aperçoit qu'en dépit des allègements fiscaux, l'augmentation de la charge fiscale atteint 72% en chiffre rond. Au nom du grand nombre des contribuables bernois, la ligue se distance résolument des efforts tentés en vue d'obtenir de nouvelles modifications de la loi fiscale et une augmentation de la charge pesant sur le contribuable.

CONFÉDÉRATION

Un avant-projet de la loi fédérale sur la procédure administrative

BERNE. — Le Conseil fédéral a autorisé lundi le département de justice et police à soumettre pour avis à la Société suisse des juristes et à la Fédération suisse des avocats, un avant-projet de loi fédérale sur la procédure administrative, qui sera également communiqué aux gouvernements cantonaux. Les quelque 70 articles de l'avant-projet, établi sur la base des travaux préparatoires du professeur Max Imboden (Bâle) traitent en premier lieu de la procédure non contentieuse au sein de l'administration fédérale et visent à accroître la protection du citoyen. Elles régissent en outre la procédure du recours administratif jusqu'au Conseil fédéral. Un autre avant-projet, relatif à l'extension de la juridiction administrative, est en préparation.

Au conseil d'administration des C.F.F.

BERNE. — Dans sa séance du 15 décembre 1958, tenue à Berne sous la présidence de M. R. Stadler, le conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux a pris connaissance du rapport de la direction générale sur sa gestion durant le troisième trimestre de 1958. Il a approuvé l'adjudication des travaux d'introduction des lignes Berne-Neuchâtel et Grenchel-Berne-Schwarzenbourg, dans la nouvelle gare de Berne. Ce projet prévoit la construction d'un tunnel de 235 mètres, qui passera au travers de la colline du Lipdenhof.

Pour faciliter et accélérer le transbordement des marchandises en vrac — notamment du charbon — le conseil a décidé l'achat de 200 wagons à benne levante-basculante, c'est-à-dire de véhicules ouverts dont la caisse tout entière peut être soulevée à l'aide d'un dispositif spécial, basculée latéralement et vidée par des volets qui sont aussi actionnés mécaniquement.

GENÈVE

Le tunnel sous le Mont-Blanc

De notre correspondant de Genève:
Pour compléter l'information que nous avons publiée mardi sur les travaux du percement du tunnel routier du Mont-Blanc, nous donnons aujourd'hui quelques brefs aperçus sur l'aération du tunnel et le percement éventuel d'une deuxième galerie.

La question de l'aération de ce vaste tunnel, où des véhicules motorisés vont, sur plus de onze kilomètres, répandre les gaz de leur essence, avait amené les experts à prévoir pour son aération artificielle, un système qui y aurait insufflé régulièrement trois cents mètres cubes d'air pur. Ceci en 1946.

Mais, depuis lors, le trafic routier s'est développé dans des proportions si considérables, que l'on a dû décider d'augmenter de 50 pour cent la puissance du système et de la porter à 450 mètres cubes.

Plus, l'aération naturelle viendra apporter son sérieux appoint. En effet, celle-ci bénéficiera de la différence des climats existant des deux côtés des Alpes, et de l'altitude diverse des orifices du tunnel, l'une étant à Chammonix, à 1274 mètres, et l'autre, à Entrèves, à 1381 mètres.

On prévoit aussi, doré et déjà, la percée d'une seconde galerie, dans le cas où le trafic automobile continuerait à s'accroître au rythme actuel. Ce sont d'ailleurs, là, uniquement des vues d'avenir.

Ajoutons que, sous la chaussée de sept mètres de large de ce tunnel, dont la voûte sera à six mètres, il y aura une galerie de trois mètres de haut, celle-ci destinée à recevoir les canalisations pour la ventilation, l'électricité et l'écoulement des eaux.

Plus qu'une promesse, la prestigieuse route de trafic sous le Mont-Blanc est donc bien en passe de devenir magnifique réalité.

Ed. B.

Les aventures d'un Suisse à double nationalité

D'après la «Tribune de Genève», un Suisse âgé de 23 ans, M. Claude Balivet, qui a d'ailleurs terminé chez nous son école de recrue mais qui a omis de faire à 18 ans les démarches nécessaires pour n'être pas considéré également comme Français par les autorités françaises, vient d'être victime d'une aventure particulièrement pénible.

Comme il avait voulu au début de la semaine dernière se rendre à Annemasse, il se vit arrêté au poste frontière français lorsqu'il y présenta son passeport. Les gendarmes constatèrent en effet qu'il était recherché pour insoumission.

Après une nuit passée au poste de police de Gaillard, notre concitoyen fut transféré à Paris sous la surveillance de deux gendarmes, et échaussé sans ménagements, malgré un corslet de plâtre qu'il portait pour une triple fracture à la colonne vertébrale causée par un récent accident de travail.

Après avoir passé devant un tribunal militaire, Balivet fut conduit dans une caserne d'où il réussit toutefois à s'échapper. Finalement, il parvint à regagner la Suisse.

M. Balivet reconnait qu'il avait commis une imprudence. Mais son cas ne permet pas moins de s'apercevoir que les autorités françaises ne badinent pas avec ceux qu'elles considèrent comme des insoumis.

Ed. B.

L'affaire de l'ex-directeur de banque

Un recours rejeté

GENÈVE, 15. — Le juge d'instruction chargé de l'affaire de l'ex-directeur de banque, à la suite de faits nouveaux qui étaient parvenus à sa connaissance, a décidé de mettre au secret Jean-Laurent C. et Alexandre Z. inculpés dans cette affaire.

Lundi, à la suite d'une lettre adressée au juge d'instruction, lettre que ce dernier considérait comme étant un recours contre sa décision, la Chambre d'accusation a pris connaissance de ce recours.

Après une longue délibération, la Chambre a rendu une ordonnance par laquelle elle a décidé de rejeter le recours de l'ex-directeur de banque, les documents qui avaient été produits par la partie civile démontrant que les deux inculpés n'ont pas dit toute la vérité dans cette affaire.

On prête à l'avocat de Jean-Laurent C. l'intention de revenir incessamment à la charge par une autre démarche.

Pour remplacer le « P-16 »

En réponse à une question du conseiller Fischer sur le renouvellement de notre parc d'avions militaires, le Conseil fédéral précise que le chef de l'état-major général a été chargé de diriger les travaux préparatoires en vue de l'acquisition de l'avion de combat destiné à remplacer le «P-16». Ils disposent à cet effet, d'un groupe spécial de travail qui étudie pour l'instant divers types d'avions étrangers pouvant convenir à notre armée et cherche à élucider les questions d'achat, de fabrication sous licence, ainsi que d'autres mesures en relation avec l'acquisition d'un type déterminé d'appareil.

Si l'on veut assurer à temps le remplacement des avions «Vampires» de la 2me série qui seront retirés ces prochaines années, on ne pourra

guère éviter d'acheter à l'étranger une partie au moins des machines de la nouvelle série, en état de vol. L'expérience apprend en effet que la fabrication sous licence exige un certain délai de mise en train. Aucun effort ne sera toutefois négligé pour obtenir que des avions de combat puissent de nouveau être construits sous licence en Suisse.

Comme il faut des enquêtes très poussées pour éclaircir les questions qui se posent, on ne peut dire, aujourd'hui déjà, d'une façon précise, quand une nouvelle série d'avions pourra être acquise. Si les travaux progressent normalement, il devrait être cependant possible de présenter aux Chambres un message à ce sujet pendant le premier semestre de l'année 1959.

A TRAVERS LE MONDE

Au cours d'une réunion secrète du consistoire Jean XXIII nomme 23 cardinaux

Lundi matin, le pape Jean XXIII a pénétré dans la grande salle du consistoire, au palais du Vatican, pour y élever personnellement 21 prélats à la papauté cardinalice. Nous en avions déjà publié la liste. Deux

autres prélats, à savoir l'archevêque José Bueno y Monreal, de Séville, et Mgr Fernando Cento, nonce apostolique au Portugal, n'assistant pas à la cérémonie. Ils recevront le chapeau rouge, selon la tradition, des mains du chef de l'Etat espagnol, et du président du Portugal. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de la papauté, le pape a porté à 74 le nombre des membres du sacré collège. Il a, en outre, confirmé le cardinal Benedetto Aloisi Masella dans ses fonctions de camerlingue de l'Eglise catholique romaine.

ÉTATS-UNIS

La « saison de Noël » des faux monnayeurs

NEW-YORK, (A.T.S.). — La « saison de Noël » des faux monnayeurs a commencé très tôt cette année aux Etats-Unis. Elle est plus intense que l'année passée. Depuis juillet, la police fédérale a découvert 132 nouvelles séries de fausse monnaie et 8 ces derniers jours seulement. Dans la plupart des cas, elle a pu intervenir avant que les faux billets puissent être mis en circulation. Les autorités ont saisi au total 947,000 dollars en fausse monnaie, du 1er juillet au 31 octobre. 120,000 dollars étaient déjà en circulation. Le reste a été confisqué dans des imprimeries clandestines. Pendant la dernière année fiscale, la somme saisie s'était élevée à 711,700 dollars.

La police fédérale américaine déclare que le développement constant de la photogravure a facilité la fabrication de fausse monnaie. Même des amateurs peuvent mettre sur le marché des coupures fort bien imitées. La saison de Noël est très favorable aux «Farinet» car de nombreux commerces emploient du personnel peu expérimenté qui ne distingue pas facilement le vrai du faux.

FRANCE

La mort de l'aviateur Godefroy

PARIS, (A.F.P.). — Vendredi, est mort à Soisy-sous-Montmorency, l'aviateur Charles Godefroy qui, le 7 août 1919, se rendit mondialement célèbre en passant à bord d'un avion monoplace «Nieuport», sous la voûte de l'Arc de triomphe.

L'envergure de l'appareil était de 9 mètres, alors que la voûte que le hardi pilote aborda en remontant l'avenue de la Grande-Armée est tout juste large de 14 m.

Cet exploit, resté unique, constitua un geste de protestation et de réparation pour Charles Godefroy, qui estimait que le rôle des aviateurs n'avait pas été mis suffisamment en relief lors du grand défilé de la victoire.

Charles Godefroy était né à la Flèche, le 29 décembre 1888.

MADemoiselle

Charlotte Jeanneret

Lingère diplômée

Lingerie sur mesure. Fine et ordinaire
Dames et messieurs

Entreprise de trousseaux - Incrustations
Jours à la main - Transformations

Rue de l'Ecluse 62, Neuchâtel, tél. 5 59 03

La protection idéale
contre le froid et la neige

Semelle et bordure en crêpe
Doublure très chaude



Pour dames: Fr. **36.80**

daim blanc, daim taupe ou daim noir

Pour messieurs: Fr. **39.80**

daim noir ou brun

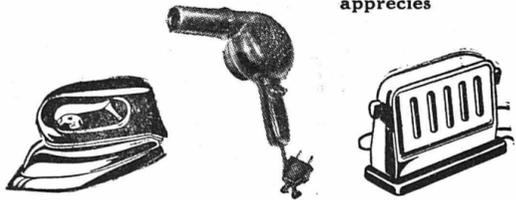
CHAUSSURES

J. Kurth

Seyon 3 - NEUCHÂTEL



Les appareils
électriques
de qualité
sont des cadeaux
appréciés



Vuilliomonet
& C^{es}.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS
NEUCHÂTEL

Grand-Rue 4 Tél. 5 17 12

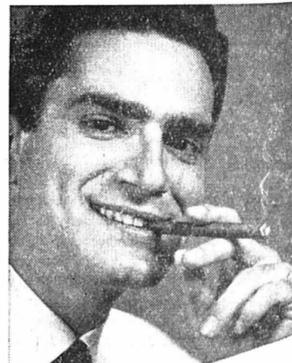
A vendre au détail et à clientèle privée, quelques lots de
montres neuves

très belle qualité. Tous genres et grandeurs, en or,
plaquées or, acier et chromées, ainsi que quelques

magnifiques bijoux massifs

également neufs. Occasion pour cadeaux, à des prix
exceptionnellement avantageux.

S'adresser tous les jours à TIVOCO, Clos-Brochet 4,
Neuchâtel, 3me étage.



**CIGARILLOS
ORMOND
junior**

La qualité, la finesse de son arôme
et l'élégance de sa présentation,
font le succès de ce nouveau cigarillo.
Etui de 5 pièces Fr. 1.-



AUX DOCKS Malvoisie doux le l. 2.95 Vermouth ml-sec « Cavalléro » 3.25 Malaga doré vieux 3.25 Temple-Neuf 10

LE CADEAU

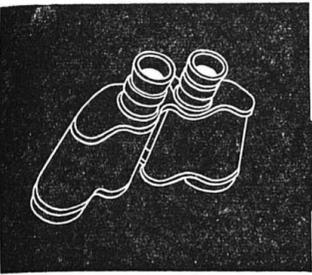
qu'on apprécie

Porte-monnaie depuis 2.-
Portefeuille depuis 4.50
Sacs depuis 12.-
en cuir repoussé du Maroc

GRAND ARRIVAGE CHEZ

Suye-Prêtre

NEUCHÂTEL



LUTHER
NEUCHÂTEL

PLACE PURRY

TOUT POUR LE HOCKEY
Prix avantageux
A. Grandjean
Seyon 24a
NEUCHÂTEL
Tél. 5 15 62

A vendre
banque
de magasin
de 1 m. de long. Prix :
130 fr. Tél. 5 95 80.

« RECORD »



grand meuble
combiné noyer
intérieur très soigné,
ne coûte que
Fr. 495.-

Immense choix
d'autres modèles !
Sur désir, facilités
de paiement.
Livraisons rapides,
franco domicile

Mobilier G. Meyer
NEUCHÂTEL
Fbg de l'Hôpital
et
rue Fausse-Brayes
5 75 05

A VENDRE

pour cause de déménagement, machine à laver « Elan », à l'état de neuf, aspirateur balai, 100 fr., 1 couleuse pour cuisinière électrique, 1 poussette avec sac de couchage, 80 fr. M. Bruno Kaiser, Dombresson.

A vendre une

cuisinière
électrique, 4 plaques, gris clair, en parfait état, pour le prix de 200 fr. S'adresser à Mme Rafaghelli, Brandards 23, à partir de 18 h. 30, ou téléphoner au 8 28 90, pendant la journée.

A vendre un

veau
mâle, ainsi qu'une
génisse

avec marque métallique. Jean Wenger, Savagnier.



Une agréable surprise pour les jours de fêtes. Venez admirer les vitrines de nos boulangeries-pâtisseries!



Société des patrons boulangers de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz

Un cadeau qui fera plaisir...

PULLOVER OU GILET

signé

Savoie-Petitpierre s.a.



La haute
couture
dans le tricot

Savoie-Petitpierre s.a.

Rue du Seyon

NEUCHÂTEL

Pour les soirées de fête

La jeunesse
suit
la mode



Robe coquette, taille basse, velours pratique, manches longues, garniture broche, teintes mode mastic et vert feuille.
Grandeur 50 à 75 **2780**
le 50
+ 1.- par 5 cm.

Ravissante jupe parisienne en velours fin ou ratine pure laine, coraline et bleu de Paris.
Grandeur 50 à 105 le 50 **39.-**
+ 2.- par 5 cm.

Pour compléter cet ensemble, une mignonne blouse, manches longues, Non Iron, en blanc.
Grandeur 60 à 110 le 60 **790**
+ 1.- par 5 cm.

Une petite merveille cette robe de sortie en velours fin, taille nouvelle, manches courtes, en framboise et ciel.
Grandeur 60 à 105 le 60 **39.-**
+ 2.- par 5 cm.

AU LOUVRE

L'impôt de luxe sur les articles achetés chez nous sera pris à notre charge

A vendre une
scie à ruban

à 3 volants, mobile sur pneus, neuve, dernier modèle. A enlever avec 30 % de rabais. Ecrire sous chiffres P. 6761 J. à Publicitas, Neuchâtel.

A VENDRE

à prix avantageux : bureau, miroir ovale, vitrine d'exposition pour magasin, tableau à l'huile. Téléphoner au 5 10 84.

PIANO

superbe occasion ; cadre de fer, cordes croisées, brun, à l'état de neuf, garanti. Tél. 8 23 24.

A vendre 800 kg. de

poires curé
1re qualité : chez Barth. Vallamand-Dessous. Tél. (037) 8 42 61, dès 18 h.

A vendre

poussette
blanche, « Wisa Gloria », en bon état, bas prix. Tél. 8 30 23.

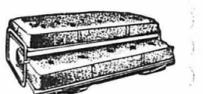
Train électrique

Trix

PORRET RADIO
TELEVISION
SEYON NEUCHÂTEL

Matériel
pour maquettes

Lits doubles



composés de 2 divans, superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans) pour **Fr. 258.-**

W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

SKIS

pour dame « Authier Festivals », 190 cm., semelles et fixations « Kandahar » état impeccable, à vendre 85 fr. S. Guyot, Saint-Blaise.

Trésors de musique classique

Les voix célèbres :

Fernando Corena

Airs de Rossini, Cimarosa, Massenet, Thomas, Saint-Saëns, Offenbach. Orchestre du Mai musical florentin. Orchestre de la Suisse romande. DECCA LXT 5307 **Fr. 28.50**

Renata Tebaldi

Récital, lieder et airs. Scarlatti, Rossini, Mozart, Bellini, Mascagni, Davico. Accompagné par Giorgio Favaretto, piano. DECCA LXT 5410. **Fr. 28.50**

Mario del Monaco

Récital No 4. Airs de Verdi, Giordano, Puccini, Bizet, Donizetti. The New Symphony Orchestra of London. Dir. Alberto Erede. DECCA LXT 5202. **Fr. 28.50**

Kirsten Flagstad

Récital. Schubert : Erbkönig — Ave Maria — Dem Unendlichen — Am Grabe Anselmos — Des Mädchens Klage. Schumann : Der Nussbaum — Die Soldatenbraut — Meine Rose — Liebeslied — Die Lotosblume — Erstes Grün — In der Fremde. Accompagnement par Edwin McArthur, piano. DECCA LXT 5263. **Fr. 28.50**

Cesare Siepi

Airs de Verdi, Gomes, Meyerbeer, Halévy. Orchestre du Mai musical florentin. Dir. Alberto Erede. DECCA LXT 5096. **Fr. 28.50**

Lisa della Casa

Airs de Mozart et Haendel. Orchestre philharmonique de Vienne. Dir. Joseph Krips, Erich Kleiber. DECCA LXT 5277. **Fr. 28.50**

Kathleen Ferrier

Brahms : Rapsodie pour contralto, chœurs d'hommes et orchestre, op. 53. Chœurs et orchestre philharmonique de Londres. Dir. Clemens Krauss. DECCA LXT 2850. **Fr. 28.50**

Inge Borkh

Airs de Strauss, Beethoven, Weber. Orchestre philharmonique de Vienne. Dir. Joseph Krips. DECCA LXT 5250. **Fr. 28.50**

DECCA

En vente dans tous les magasins spécialisés

BEAU-RIVAGE

MARDI : CHICKEN CURRY INDIENNE
MERCREDI : POULARDE POCHÉE AU RIZ

JEUDI : POT-AU-FEU (PETITE MARMITE)
VENDREDI : BOUILLABAISSE

SAMEDI : PAELLA VALENCIENNE
DIMANCHE : TOUTES SPÉCIALITÉS

• AU QUICK : GRAND CHOIX D'ASSIETTES
A PRIX MODÉRÉS

• NEUCHÂTEL

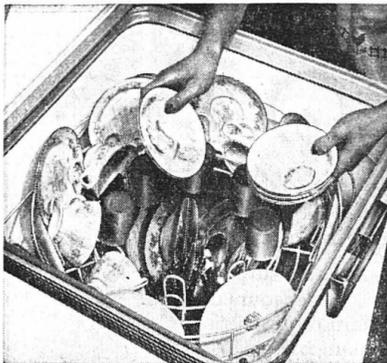
Laver la vaisselle avec Westinghouse

un vrai plaisir



L'automate à laver la vaisselle Westinghouse, nouveau modèle KUP, lave et sèche à votre place parfaitement toute la vaisselle d'un repas complet de 8 personnes.

Facile à remplir, ne vous demande que 3 minutes. Plus hygiénique. Supprime le linge de cuisine. Plus de « bruchons » sur la verrerie. Se branche à n'importe quel robinet d'eau chaude.



La machine est mobile et ne demande aucune installation. Démonstration à domicile sur demande de l'automate à laver la vaisselle

Westinghouse

Le petit meuble qui vous manque...

...vous le trouverez au deuxième magasin de

Meubles G. MEYER

rue des Fausses-Brayes NEUCHÂTEL

Visitez notre grand rayon spécial, un choix unique en son genre!

Fr. 485.—

Nouvelles machines à laver avec chauffage, 3 kg. de linge sec. Petits défauts de teintes, examinées par l'ASE; fabrication suisse; directement de la fabrique; en outre, quelques machines semi-automatiques, à des prix très réduits. Paiement par acomptes possible. Demandes écrites à F. Bürker, Mattenweg 9, Wabern (BE).



Tous les

DÉCORS

de



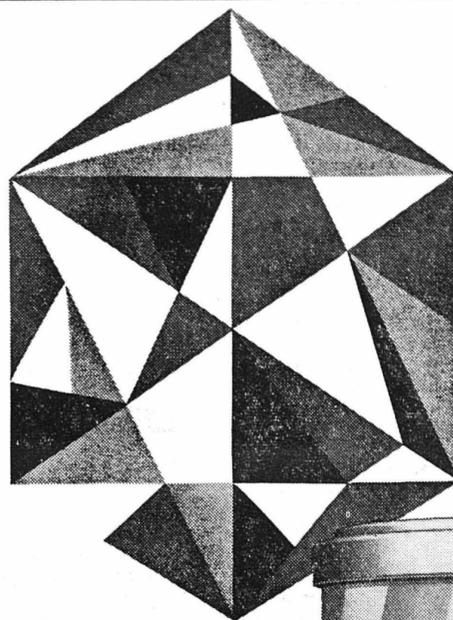
Papiers peints Cartons

SUJETS DÉCOUPÉS

Neige en plaques et en poudre Onate et diamantine

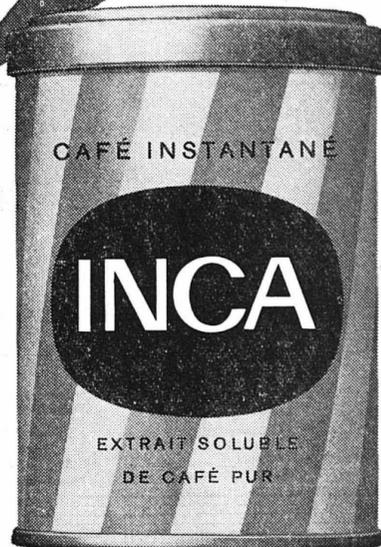
M. THOMET

ÉCLUSE 15



Opulence!
Pureté!

Telle une pierre précieuse éblouissante par toutes ses facettes... l'Inca est un prodige de perfection. Sous la forme moderne et pratique du café instantané, l'Inca offre, réussite suprême, la pleine jouissance d'un café parfait. Pourquoi ne profiteriez-vous pas de ce progrès?



INCA

Tout le goût riche et pur du café!

Thomi + Franck S.A.

CONCESSIONNAIRE POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL

J. PISOLI

Daniel-Jeanrichard 32
Le Locle Tél. 039 5 38 38 ou 039 5 14 37

NOËL

Le plus beau cadeau apprécié de tous, une

CORBEILLE DE FRUITS

décorée et présentée avec goût

ED. MASSARD

ÉPANCHEURS 7

Voyez ma vitrine

Prière de passer vos commandes jusqu'au 20 décembre

« UN BEAU CADEAU »



Jury Rosset

MARQUINIER

Rue de la Treille

MANIFESTATIONS MUSICALES DANS LA RÉGION

UNE BELLE JOURNÉE AU VULLY

L'INAUGURATION DES ORGUES DU TEMPLE DE MONTET

Dimanche a eu lieu, au temple de Montet, l'inauguration des orgues. C'est dans l'allégresse et la joie que s'est déroulée cette journée de fête pour notre paroisse.

Les orgues

Le vieil harmonium, datant de 1902, donnait des signes de défaillance. Une décision devait être prise et voici une dizaine d'années, le pasteur Vouga, alors pasteur de la paroisse, proposait au conseil de paroisse la création d'un fonds des orgues. L'année dernière, l'assemblée des fidèles chargea le conseil de faire une étude pour l'installation de l'instrument. Après diverses visites des lieux, faites par M. Guisan, de Mézières, organiste, et par l'archéologue cantonal, trois projets furent présentés, dont un donna satisfaction. L'église de Montet étant un monument historique, le placement de l'instrument fut particulièrement difficile; finalement, il fut placé sur la galerie, tout en respectant la magnifique rosace.

De nombreux invités avaient tenu à assister à cette journée, notamment M. Anken, chef de service du département de l'instruction et des cultes, qui représentait le conseiller d'Etat Oguey, M. G. Reuille, député, M. Guillemin, voyer de l'Etat, M. P. Jaumin, syndic de Cudrefin, M. Chuard, syndic de Champmartin, M. Sunier, syndic de Vallamand, et M. Besse, syndic de Mur. Le préfet Maurice Tombez et l'archéologue cantonal s'étaient fait excuser.

Le culte de dédicace

Le vieil harmonium résonne pour la dernière fois dans l'église remplie de fidèles.

M. Baumann, président du conseil de paroisse, procéda à la remise des orgues aux paroissiens. Il fait, dans une belle allocution, l'historique du temple de Montet, et remercie tous ceux qui ont participé à l'édification de ces magnifiques orgues, ornement de notre église. M. Anken apporte le salut du Conseil d'Etat, et dit sa joie de participer à cette belle journée.

Les orgues chantèrent pour la première fois dans l'exécution de la « Fantaisie en ut majeur » de César Franck.

Le pasteur Geneux tira sa prédication du livre des chroniques: « Alors David bénit Dieu ».

Après le culte, les invités furent conviés à un dîner servi au café du Chalet, à Montet.

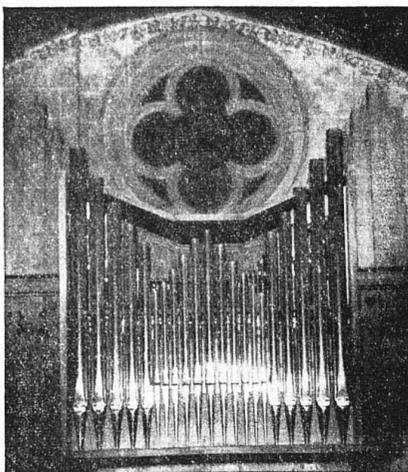
Le concert

Des œuvres de Clémambault, Pachelbel, Pezel, Muffat, J.-S. Bach et Haendel sont interprétées par M. Charles Guisan, de Mézières, diplômé de virtuosité du Conservatoire de Lausanne, avec la collaboration de M. Jean-Louis Pahud et Mlle Simone Christinat et Serge Pache. Avant le concert, le pasteur Aubert, représentant le conseil synodal et le conseil d'arrondissement, apporta le salut de l'Eglise nationale vaudoise. Puis la présentation des orgues fut faite dans ses divers jeux, avec un texte de M. Guisan, dit par le pasteur Geneux. Durant le concert et en jouissant de la beauté de cette musique, nous avons pensé à un passage de la prédication de M. Geneux, parlant de l'instrument que l'on appelle le roi

des instruments. Le son de ses flûtes est semblable à la pureté de l'eau cristalline jaillissant du rocher et la profondeur de son bourdon ou de ses basses a la dimension grandiose d'un site alpestre dans lequel le cor se répète à l'infini. Instrument solennel et décoratif tout à la fois, que J.-S. Bach a choisi pour exprimer son génie et son inspiration. Telles sont les beautés de la musique que Vinet a affirmées: l'adoration est un état de l'âme que la musique seule peut exprimer.

E. M.

Les nouvelles orgues du temple.



A LA COLLÉGIALE

Le Chœur des jeunes de l'Eglise vaudoise

Le 14 décembre, la phalange des chanteurs et chanteuses de l'Eglise nationale vaudoise, sous la direction de A. Charlet, vint, une fois de plus, préparer chez nous les fêtes de Noël, en chantant beaucoup d'œuvres de valeur. L'on sait que ce chœur mixte, fort de quelque trente-deux exécutants, se taille de réels succès en prêtant son concours à la préparation d'oratorios et œuvres semblables. Un nombreux auditoire l'écouta donc, dimanche dernier, avec un intérêt soutenu. Le programme comportait quinze numéros, c'est-à-dire que les interprétations portaient sur des chants très courts; l'on peut apprécier ou non ce choix-là; quant à nous, cette multiplicité de chants sacrés nous sembla moins recommandable que l'exécution de quatre, cinq ou six œuvres, dont le chœur aurait interprété plusieurs parties à la suite les unes des autres, et qui auraient eu une ligne musicale plus ample et mieux appréciée; en effet, que dirait-on d'instrumentistes qui ne présenteraient qu'un seul mouvement d'une symphonie, en fragmentant ainsi l'attention des auditeurs? Ici, ce n'était pas tout à fait pareil, chaque chant étant, le plus souvent, complet en lui-même. Mais les fréquentes et totales interruptions, entre les œuvres choisies, ne disposent pas l'auditeur à une sereine et tranquille écoute.

vocales de tous. Une totale synchronisation entre l'orgue accompagnateur et l'ensemble manqué souvent, ici, de même que la sûreté des attaques. Ces dernières, dans les fortes, sont en outre trop brusques chez les jeunes hommes, quelque peu discordantes, ceci particulièrement dans le Psame de Jean Binet et le chœur de B. Reichel. Louons le beau timbre clair des sopranos dans l'œuvre de Honneger, et le soin apporté aux hymnes et airs religieux chantés en première partie.

M. A. Bourquin, organiste du Locle, prêta son concours à cette soirée, jouant en beaux intermèdes des chorals de Bach et un charmant prélude de B. Reichel. Nos sympathiques jeunes voisins vaudois furent accueillis en notre Collégiale par le pasteur Ramseyer.

M. J.-C.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végetales, douces, elles font couler la bile. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Fr. 2.35.

Dimanche au temple de la Coudre

Concert d'inauguration des orgues

Ce temple tout neuf, qui dresse sa blanche silhouette dans un site ravissant et dont l'architecture aux lignes sobres et modernes constitue une évidente réussite esthétique possède désormais un instrument digne de lui. Au cours du concert spirituel donné dimanche par MM. Samuel Ducommun, organiste, et Pierre Mollet, baryton, nous avons été émerveillés par les possibilités de cet orgue de deux claviers et d'une quinzième de jeux.

Le Prélude et fugue en la mineur de Bach nous a révélé, jusque dans les traits les plus rapides, une clarté d'élocution, une netteté parfaites, auxquelles contribue encore l'excellente acoustique d'un temple dont les formes simples et harmonieuses n'engendrent aucune réverbération parasite.

La suite du concert devait mettre en valeur une richesse de timbres que pourraient lui envier nombre d'instruments plus puissants, de 30 jeux ou même davantage. Il fallait certes toute la virtuosité de M. Ducommun dans l'art de la registration pour obtenir un pareil résultat; nous n'en admirons pas moins l'excellente « harmonisation » d'un orgue dont tous les jeux sont beaux, judicieusement équilibrés et surtout très nettement différenciés. Dans le 2me concerto de Haendel, l'éclat des jeux ouverts pour la vigoureuse introduction, plus tard les expressives demi-teintes des « bourdons », ont fait merveille.

Mais c'est surtout lors d'une ravissante exécution de deux « Noëls », de Daquin que M. Ducommun s'est ingé-

nié, avec un visible plaisir, à tirer parti de toutes les ressources de l'instrument. L'atmosphère de fête du second « Noël », ses effets d'écho, ses sonorités de carillon, nous ont permis d'apprécier des jeux de « mutation » lumineux ou encore l'unique jeu d'anche, une « trompette » d'un éclat et d'un mordant magnifiques. L'organiste de la Collégiale nous présente encore deux œuvres de sa composition dont une charmante « Pastorale » riche de couleurs et d'harmonies modernes, avant de terminer par une brillante improvisation sur une mélodie du XVIIème siècle.

Pareille richesse de timbres, nous l'avons retrouvée chez Pierre Mollet, ce parfait chanteur dont la voix chan- de, l'art intelligent et raffiné donne à chaque mot, à chaque phrase leur vrai sens expressif. Que ce soit dans les paisibles lieder spirituels de Bach, dans l'air victorieux de la cantate « Wachet auf » ou encore dans l'expression intense et pénétrante des Psaumes du « Roi David » d'Honneger, de « Détresse » et « Louange » du compositeur neuchâtelois J.-F. Perrenoud, partout Pierre Mollet a su nous émouvoir par la justesse de ses accents, retrouver le climat propre à chacune de ces œuvres.

Privés de musique pendant plus d'un an, les paroissiens de la Coudre voient leur patience récompensée. Nous souhaitons qu'ils organisent souvent, dans leur temple qui s'y prête admirablement, des concerts spirituels comme celui de dimanche.

L. de Mv.

Au Lycéum-Club de Neuchâtel

Le troisième concert du cycle Bach

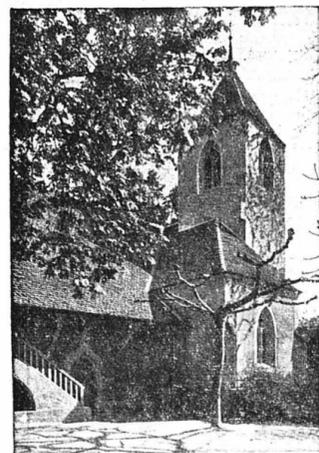
On nous écrit :

Le dernier des trois concerts Bach, donné jeudi dernier sous les auspices du Lycéum-club, a été pour tous les mélomanes — et ils sont nombreux — un véritable régal artistique. Les salons de l'hôtel DuPeyron étaient le cadre rêvé pour un concert de musique de chambre. On pouvait facilement imaginer des musiciens en perruques jouant à la lumière des chandelles dans un château nordique et interprétant les manuscrits fraîchement copiés par le Cantor de Leipzig.

Les musiciens du XXème siècle ont fait merveille lors de ce concert et il faut leur savoir gré de nous avoir donné une joie aussi pure. Nous ne pouvions nous empêcher de penser à Albert Schweitzer qui nous a révélé « Bac le musicien-poète ». Sous la baguette de Pascale Bonet, l'ensemble instrumental a réussi à exécuter le

troisième concerto brandebourgeois dans un style élégant et souple, soutenu par le rythme impeccable des basses. Dans le concerto en mi majeur, nous avons apprécié la grande classe de Blanche Honneger, dont le jeu plein de fougue a su faire ressortir admirablement les grandes lignes de l'œuvre. L'exécution du concerto en ré mineur par cette dernière et Chil Neufeld, violon-solo de l'O.S.R. au son velouté et au goût parfait, fut magistrale et révéla une fusion parfaite entre solistes et musiciens d'orchestre. En bis, ils rejoignent le mouvement lent d'une façon très émouvante.

On ne saurait trop féliciter Pascale Bonet d'avoir su faire partager à tout l'orchestre son amour de la musique et son enthousiasme, et souhaitons vivement que ces concerts soient bientôt suivis d'une série de manifestations analogues où nous pourrions entendre à nouveau tous ces artistes.



Le temple de Montet.

UN ROMAN DU TERROIR QUE CHACUN VOUDRA LIRE...

LES LABOURS D'ESPÉRANCE

d'A.-L. Chappuis de Hans Erni de l'Abbé Crettoi
l'auteur pour l'illustration pour la préface
de la « Moïse » sans grain

Dans les librairies et kiosques : Fr. 7.50

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS
TEINTURERIE OBRECHT
 STOPPAGE ET RÉPARATION

SEYON 56
 TEL 52240
 NEUCHÂTEL

3 pour 2

AUX DOCKS Temple-Neuf 10	Seulement des vins de haute qualité	Montagne 1.60 Castel del Monte 1.90	Rioja 1.85 Valpolicella 2.30	Mascara 2.60 Barbera 2.30	Saint-Georges 2.60 Chianti 2.20
------------------------------------	--	--	---------------------------------	------------------------------	------------------------------------

LES COURS DE MUSIQUE DU VIOLONISTE SUISSE
THEO LOOSLI
 diplôme de soliste du Conservatoire national de Rome, débiteront à Neuchâtel dès le mois de janvier 1959
 Renseignements et inscriptions chez Mme François DuPasquier, Marin, tél. 7 51 10.

A coup sûr, faites plaisir!
Offrez, mais laissez choisir!

CHEFS DE FAMILLE
 L'accident de votre épouse, de vos enfants, de vos domestiques peut être grave et coûteux.

CLAIRVOYANCE
 Le dommage causé à des tiers engage votre responsabilité civile: vous aurez à répondre des dommages-intérêts.

L'ASSURANCE FAMILLE PRÉVOYANCE
 paiera tous les frais de guérison, un capital invalidité et les indemnités dues à des tiers.

A. CARDINAUX
 agence générale d'assurances Neuchâtel / La Chaux-de-Fonds

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS

PRÊTS
BANQUE EXEL
 NEUCHÂTEL
 Avenue Rousseau 5

Déchirés, troués, mités, salis
 vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'immobilière 12. Tél. 5 49 48.

Prêts
 BANQUE
 Courvoisier & Cie
 Fbg de l'Hôpital 21
 NEUCHÂTEL
 Tél. (038) 51207

Restaurant des Vieux-Prés
 Tél. 7 15 46

MESSIEURS
 Offrez à Madame le soin de beauté des Américaines
«Jeunesse soudaine»
 Miraculeux!
 INSTITUT DE BEAUTÉ
Madeleine Luedi
 Terreaux 7 Tél. 5 68 44
 Fernand Aubry Jean d'Estrées
 Parfum Revillon

PRÊTS
 Service de prêts S.A.
 Tél. (021) 22 52 77
 Lucinge 6, Lausanne

A vendre
 2 paires de ski, 160 et 205 cm., fixations «Kandahar», avec bâtons, 20 francs la paire; 1 paire de souliers de ski, No 35, 20 fr.; 1 jupe de patronage, noir-rouge, réversible, 20 fr., à l'état de neuf; 1 trottinette, bois, 5 fr. Tél. 5 68 32, dès 14 heures.

S.O.S.
 Agée de 6 ans, de peau brune, n'ayant pas commencé l'école,
je suis ACCUSÉE de VOL
 par une surveillante du Marché Migros, à Neuchâtel, alors que j'attendais, devant une caisse, de pouvoir payer mon achat (85 ct.) argent en main. J'ai le cœur lourd et je voudrais tant pouvoir prouver mon innocence que je prie toutes les personnes qui désirent m'aider d'appeler ma maman au téléphone No 5 59 39. Merçi aux nombreuses mamans émuees, qui m'ont encouragées à poursuivre mes efforts à la suite de mon premier S.O.S. de vendredi 12 décembre.

BON FR.

Liberté de choix = satisfaction

Un parfum ne convient pas indifféremment à toutes les femmes. Chaque peau modifie le bouquet d'essences qui le constitue d'une façon qui lui est propre. Une peau peut mettre en valeur un parfum comme elle peut l'amoindrir. Aussi, la seule possibilité de savoir si un parfum convient ou non consiste-t-elle à le vaporiser sur la peau.

Notre rayon de parfumerie dispose d'un très grand nombre de vaporisateurs qui vous aideront dans votre choix.

Et si vous ne savez pas quel parfum offrir, alors donnez un bon d'achat de la

PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE
Armand
 NEUCHÂTEL HÔPITAL 2

LOCATION-VENTE DE PIANOS NEUFS ET D'OCCASION
 CONDITIONS INTERESSANTES RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ

Wing

En face de la poste, Neuchâtel

Vos dettes
 sont-elles un poids trop lourd pour votre budget? Adressez-vous à nous en toute confiance, nous voulons vous aider (timbre réponse) A. Bovet, gestion de dettes, Bâle 5, case 138-28.

Leçons d'allemand
 demandées. Adresser offres écrites à F.Z. 5133 au bureau de la Feuille d'avis.

Autres menus sur commande
 Réservez votre table

MATCHES de HOCKEY SUR GLACE

Samedi 20 décembre, à Lausanne: Lausanne - Young Sprinters
 Départ: 18 h. 15 Fr. 9.—

Vendredi 26 décembre, à Berne: Berne - Young Sprinters
 Départ 18 h. 30 Fr. 6.—
 (un départ à 18 h. 45 également)

Renseignements - Inscriptions:

Excursions FISCHER

MARIN-Neuchâtel Tél. 7 55 21

AVIS de la Compagnie des marchands

Les communiens de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription communale, inscrits au registre du commerce, faisant du commerce, leur occupation habituelle et ayant dans ce but, magasin, boutique ou bureau régulièrement ouverts et qui désireraient se faire recevoir membres actifs de la Compagnie des marchands, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire chez le secrétaire de cette compagnie, M. Claude Bonhôte, Banque Bonhôte & Co, rue Pury 1, avant Noël 25 courant, afin que leurs demandes puissent être examinées par le comité de la Compagnie avant la prochaine assemblée du jour des Rois. Faute par eux de se conformer au présent avis, leur demande ne pourrait être prise en considération dans la dite assemblée.

UN BON CAFÉ SE DÉGUSTE AU BAR DE

La Cave Neuchâteloise
 Terreaux 7

Nous offrons

Fr. 15.— soit une heure de conduite individuelle ou deux heures à deux élèves à toute personne qui prend un abonnement de Fr. 125.—

— 4 h. de théorie — 8 h. de conduite individuelle ou 16 h. à deux élèves.

Voitures 403 «Peugeot», assurances, responsabilité civile et casco — tout compris.

Abonnements en vente à

l'Ecole club MIGROS
 16, rue de l'Hôpital

ASSUREZ-VOUS
 de joyeuses fêtes en réservant dès maintenant votre table à

hôtel du Poisson
 MARIN
 Tél. 7 51 17

A SYLVESTRE
Souper aux chandelles, avec orchestre, dans la grande salle rénovée

A vendre **DUVETS**
souliers de ski
 No 41, «Balli Radar», E. Notter, Terreaux 3.
 Tél. 5 11 70 ou 5 81 96.

DUVETS
 chauds et légers
 depuis Fr. 40.—

Beau choix de **Couvertures**
 laine depuis Fr. 19.50

Jetés de divan
 Beau choix de coloris
 Prix très avantageux

GANTS
 de ville et de sport
Jacques Jutzeler & Co
 CUIRS ET PEAUX
 Hôpital 3 Neuchâtel

Tapis Benoit
 Maillefer 25 Tél. 5 34 69
 On réserve pour les fêtes
 Présentation à domicile

Véhicules à moteur
«VW» 1955
 camionnette à vendre.
 Tél. 8 16 85, de 13 h à 14 h. On renseignera.

VINS
 EN LITRES

Montagne	1.50
Rioja	1.70
Vin d'Algérie	2.35
Pelure	
d'oignon	1.90
Rosé étranger	1.80
Saint-Georges	2.45
Tarragonne	1.60
Beaujolais	3.35
Valpolicella	2.50
Chianti	3.45

Grand choix de vins fins en bouteilles

Livraison à domicile depuis 10 litres
 Timbres escompte
 Mme G. Racine

«Topolino»
 état de neuf, révisée, avec garantie, 1800 fr.
 «Opel Record» 1953-1954 en très bon état, 2600 fr.
 Camion «Opel Blitz», 1500 kg., 1500 fr. Adresser offres écrites à I.C. 5137 au bureau de la Feuille d'avis.

«Peugeot 203»
 1955, 7 CV, 4 vitesses synchronisées. Housses intérieures. Limousine grise, 4 portes, toit ouvrant.

«Peugeot 403»
 8 CV, 1956, Limousine verte, 4 portes. Toit ouvrant.

«Goliath commerciale»
 1957, 6 CV, porte arrière, peu roulé.
 Demander la liste complète de nos voitures avec prix et conditions de paiement.

Agent Peugeot
J.-L. SEGESSEMAN
 Garage du Littoral
 Pierre-à-Mazel 51
 Tél. 5 99 91

Pour cause de cessation d'exploitation, j'offre à vendre ou à échanger, contre «Land Rover» ou «Jeep», un fort

tracteur
 «Hurlimann» avec treuil et barre de coupe. — Adresser offres écrites à P.I. 5131 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE
 1 «CITROEN» 11 normale, 1952, bon état, bas prix. 1 moto «HOREX» 250 cm., 1953, révisée, roulé 23.700 km. très belle occasion. 1 «VESP» 125 cm., entièrement révisée, peinture neuve. 1 voiture «LLOYD» L.P. 600, 3 vitesses, 1957, pas roulé; occasion à saisir.

Garage Freiberghaus
CORCELLES (NE)
 Tél. (038) 8 11 82.

AUTOS
 achats, ventes, échanges. Ecrire à case 17 Neuchâtel 7.

Bell
 Qualité de fête

SVIZZERO BINDONI

Le **salami Bindoni de fête**

qualité Svizzero et Extra, entouré d'une ravissante banderole, s'obtient dans différentes grandeurs: les plus grands dès fr. 9.50, les plus petits (grandeur de l'image) **4.90** déjà pour

Coop DENEUCHÂTEL ET ENVIRONS

Jamais vu à Neuchâtel

Vendu au prix du coke: **Anthracite «extra»**

- Calibre 20/30, 30/50
- Pouvoir calorifique environ 7400 kg./calories
- Teneur en soufre: 0,4 %

(de 1000 à 2950 kg.) Fr.

Les 100 kg. Fr. **21⁶⁰** (jusqu'à 950 kg.) **21¹⁰**

Anthracite Ruhr	26.30	Anthracite Sofia-Jacoba	27.80/28.50	Anthracite extra	21.60
-----------------	-------	-------------------------	-------------	------------------	-------

Comparaison de prix:



Un cadeau utile
fera toujours plaisir

**CLAUDE
DUCOMMUN**

ELECTRICITÉ
Grand choix dans nos vitrines
Rue de l'Orangerie 4

Le magasin spécialisé en

**VOLAILLES
GIBIER
POISSONS
CRUSTACÉS**

ESCARGOTS MAISONS
FOIE GRAS - CAVIAR

LEHNHERR

FRÈRES

Place des Halles Tél. 5 30 92
GROS ET DÉTAIL
Expédition à l'étranger

A la Brioche du Mail

CONFISERIE

Tél. 5 28 54

pour votre table de fête :

Pâtés froids
Tourtes - Bûches - Desserts
Vacherins - Vermicelles
Eugénie
Glaces - Vacherins glacés
Bombes
ete.

PRALINÉS maison

S.A. HANS GYGAX

NEUCHÂTEL

Seyon

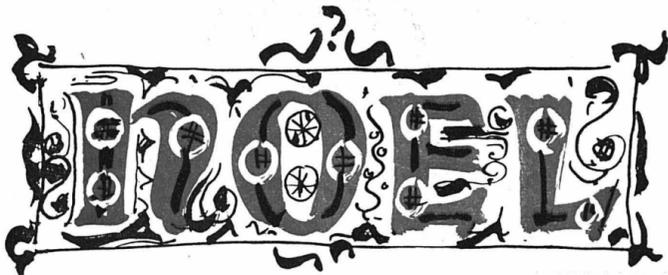
CADEAUX UTILES

**Mouchoirs
Nappage
Linges
Echarpes Mohair
Couvertures**

de laine, de voyage
et pour enfants



11 TEMPLE NEUF - TEL. 5.16.72



Tant on chante Noël...

Que l'on soit petit ou grand, l'approche de Noël recèle une joie jamais épuisée, chaque année aussi satisfaisante. Les têtes changent de visage, les places prennent un air de fête, chacun arbore un sourire heureux, de mystérieux conversations se tiennent au coin du feu, cependant que les enfants s'amusent en rêvant de sapins scintillants couverts de paquets d'or ou d'argent.

Mais à chaque fois aussi, le casse-tête se renouvelle : il faut trouver un présent, riche ou modeste, qui fasse plaisir à ceux qu'on aime. Il est prudent de ne pas oublier qu'oncle Gustave ne fume pas et que cousine Antoinette, souffrant du foie, ne supporte pas le chocolat, mais de se souvenir que grand-père est le plus grand fumeur de la terre et que tante Elodie ne sait mettre un pied sur la gourmandise. Que choisir ? Essayez de vous rappeler les souhaits émis par vos proches au cours de l'année. Et surtout, allez demander conseil aux commerçants. Vous serez sûrs alors de ne pas commettre de bévues, mais bien de combler ceux que vous aimez.

Boulangerie - Pâtisserie

Mello

Quel délicieux petit déjeuner quand les vôtres voient sur la table une de nos belles tresses au beurre et une magnifique taillaue neuchâtoise.

Seyon 22 - Maladière 18
Neuchâtel

CHOIX INCOMPARABLE EN
Brosses à cheveux
(véritable sanglier)

Blaireaux
Brosses à habits
Brosses pour massages
VOYEZ NOTRE VITRINE

Brosserie Furcher

NEUCHÂTEL - Place du Marché
Viv-à-vis de la maison des Halles

Fred Kunz

TAPISSIER - DÉCORATEUR

vous offre ses spécialités :

Rideaux en tous genres
Meubles de style
Tissus de France

Château 4 - Tél. 6 33 15 - COLOMBIER
Domicile 6 35 57

TOURTES
BUCHES DE NOËL
VOL-AU-VENT
PÂTES FROIDES
GLACES
DESSERTS GLACÉS
ET NON GLACÉS
BONBONS AU CHOCOLAT

s'achètent à la

Confiserie-Pâtisserie

Rue de la Treille 2 **P. HESS**



Biscômes
Desserts fins
Bonbons au
chocolat

Tél. 6 91 48

Bouchées à la reine - Petits pâtés - rame-
quins - Bûches de Noël - Tourtes - Glaces

Bien coiffée

pour les fêtes par

AMÉLIE SCHMOLK

COIFFURE

NEUCHÂTEL

Tél. 5 27 81

Poteaux 3



Bœuf 1^{re} qualité - Gros veau - Agneau
Porc frais - Beau choix en fumé et salé

Radelfinger

Confiseur

vous offre ses spécialités

Tourtes - Glaces - Desserts
Bonbons au chocolat
fabriqués par la maison

Achetez vos **SKIS**

à la maison de confiance

CYCLES ET SPORTS

A. GRANDJEAN

Rue du Seyon 24 a - NEUCHÂTEL
Téléphone 5 15 62

QUALITÉ ET PRIX AVANTAGEUX

AUTO-COATS

VESTES EN DAIM

CANADIENNES

Jacques Gutreler &

CUIRS ET PEAUX

HOPITAL 3

NEUCHÂTEL



Comptoir de Soieries

Maison Kuderli

Nos foulards
exclusifs

Rue du Seyon

Tél. 5 49 12

UN CADEAU INÉDIT ?

au Miroir

Terreaux 7

Neuchâtel

vous propose
de nombreuses exclusivités



Mesdames !

Pour Noël, faites-vous offrir une ravissante COMBINAISON ou une PARURE provenant des meilleures marques. Hanro - Mollé - Yala Silhouette.

Un cadeau de goût...

Nos superbes CHEMISES DE NUIT pure soie, linon ou nylon, beau choix dans tous les prix. Notre rayon de CORSETS, GAINES et SOUTIENS-GORGE est au grand complet.

AU CORSET D'OR

Rosé-Guyot

Epancheurs 2

DERNIÈRES DÉPÊCHES

M. Khrouchtchev s'en prend - une fois de plus - aux «antiparti»

Une fois de plus, M. Khrouchtchev s'est livré, lundi à Moscou, à une violente attaque contre les leaders «antiparti». Il leur a reproché de s'être opposés à la suppression des livraisons obligatoires de denrées agricoles produites sur des lopins de terre appartenant à titre individuel aux kolkhosiens, ouvriers et employés.

Kaganovitch, Malenkov et les autres, a déclaré également M. Khrouchtchev, sont apparus comme des personnages ne comprenant rien à l'agriculture et ayant adopté une attitude incorrecte à l'égard de la paysannerie qu'ils se représentaient comme une force s'opposant à l'édification socialiste.

M. Khrouchtchev a enfin longuement attaqué Molotov et les autres membres du groupe antiparti à cause de leur opposition au défrichage des terres vierges.

Et pourtant, a-t-il poursuivi, «le défrichage des terres vierges est apparu non seulement comme un moyen décisif d'accroissement de la production de blé mais également comme un facteur important de réalisation du programme de l'édification communiste».

Disproportion entre l'industrie et l'agriculture

Avant de se livrer à sa violente attaque contre les leaders «antiparti», M. Khrouchtchev a souligné qu'en 1953, les kolkhoses et les sovkhoses, bien qu'ils aient déjà pansé leurs blessures de guerre, ne parvenaient pas à satisfaire les besoins du pays en produits agricoles, dont le développement de la production s'était arrêté. Il a ajouté qu'une dangereuse disproportion était apparue alors entre les développements respectifs de l'agriculture et de l'industrie, «disproportion risquant de freiner l'essor ultérieur de l'industrie socialiste et le développement du bien-être des travailleurs et la marche du pays vers le communisme».

Le président Mao Tsé-toung

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

«M. Mao Tsé-toung restera à la présidence du parti et pourra ainsi consacrer tous ses efforts à la direction de la politique et de la ligne du parti et de l'Etat. Il pourra ainsi consacrer plus de temps à l'étude théorique du marxisme et du léninisme sans en être détourné par la tâche accablante de chef d'Etat.»

M. Chen Yi s'est ensuite attaché à réfuter devant le corps diplomatique «les commentaires parus dans la presse étrangère, au sujet des bruits de démission du président Mao Tsé-toung.»

«On a dit, a-t-il déclaré notamment, que la décision de M. Mao Tsé-toung avait été provoquée par l'échec de la création de communes populaires et de la campagne pour la production d'acier dans toute la Chine. C'est faux: le système des communes populaires a été adopté par tout le pays et la campagne de l'acier sera développée. Le prestige du président Mao Tsé-toung grandira encore dans l'avenir.»

Un homme peu commun

M. Mao Tsé-toung est incontestablement la figure la plus contradictoire du communisme contemporain. Poète par goût, philosophe par formation, politicien rompu aux luttes les plus ardues, stratège militaire, le président Mao Tsé-toung est aussi un athlète de premier ordre: en 1956, âgé déjà de 63 ans, il traversa à la nage à trois reprises le Yang Tsé, se maintenant chaque fois pendant plus de deux heures dans l'eau glacée, malgré de forts courants.

Né en 1893, à Sho Shan, dans la province de Hounan, fils d'un petit propriétaire terrien, il suit les cours de l'école normale à Chansha et déjà à 18 ans, se jette à corps perdu dans l'agitation révolutionnaire.

En 1921, il devient un adepte du marxisme. Dès le début de l'action militaire, il se révèle un brillant stratège. Il donne la preuve de ses capacités, lors de la célèbre «longue marche»: 100.000 paysans, hommes et femmes, battant en retraite devant les forces six fois supérieures du généralissime Chang Kai-shek, parcoururent plus de 10.000 km. 20.000 survivants seulement parvinrent à gagner l'embouchure du fleuve Jaune. Mais la partie est gagnée.

La guerre contre le Japon terminée, l'engagement des négociations avec le maréchal Tchang Kai-shek. Les pourparlers qui durent du 28 août au 10 octobre 1945 échouent. En juillet 1946, les forces nationalistes et communistes sont de nouveau aux prises et en 1949, toute la Chine reconnaît l'autorité de Mao Tsé-toung.

Devenu président de la République, Mao Tsé-toung se place en quelque sorte au-dessus du pouvoir temporel. Il ne participe pratiquement à aucune manifestation populaire. Sa popularité, qu'il semble d'ailleurs jamais avoir recherchée, lui doit à la vénération des masses.

Ses écrits, réunis en «œuvres choisies» en trois volumes, sont une lecture obligatoire. Moscou même, la conseille vivement aux communistes russes.

Comment Washington interprète la démission de Mao Tsé-toung

WASHINGTON, 16 (Reuter). — M. Lincoln White, porte-parole du département d'Etat américain, a rapproché les informations sur la prochaine démission de M. Mao Tsé-toung de son poste de président de la République populaire de Chine et celles parlant de troubles sur le continent chinois. Le département d'Etat possède des précisions sur l'oppression des Chinois. M. White a ajouté: «Il est intéressant de penser que Mao Tsé-toung a probablement estimé utile d'abandonner sa position à la tête de l'Etat pour pouvoir consacrer davantage de temps à celle qu'il occupe à la tête du parti communiste chinois. Cette dernière tâche est certainement la plus ardue à cause des efforts entrepris par le parti pour renforcer son contrôle sur le peuple du continent chinois par le moyen du système communiste.»

Explorateurs belges

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le commandant de Gerlache et le géophysicien Loodts faisaient le 5 décembre dernier des recherches scientifiques à 130 km. de ce poste «D 3». Ils avaient planté leur tente sur place et attendaient l'avion transportant le mécanicien et le prince de Ligne qui venaient les rejoindre mais l'appareil brisa un de ses skis à l'atterrissage.

Avant d'entamer à pied la distance les séparant du poste «D 3», les quatre hommes s'abritèrent sous la tente pendant cinq jours attendant d'être secourus, et ce n'est que le 6ème jour, le 11 décembre, qu'ils se mirent en marche, laissant dans l'avion, couché sur le flanc, un message indiquant la direction qu'ils avaient prise.

Cette distance de 130 km. était franchissable. Les explorateurs étaient munis au départ des vivres habituels prévus pour 15 jours et ils étaient sur la bonne route au moment où ils ont été retrouvés.

IRAK

Des œufs, de la boue et des pierres ont accueilli M. Rountree à Bagdad

WASHINGTON, 16 (Reuter et A.F.P.). — Se fondant sur des informations reçues de l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad, un porte-parole du département d'Etat a annoncé que des manifestants ont lancé des œufs, de la boue et des pierres sur la voiture de M. Rountree, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires du Proche-Orient, dans les rues de Bagdad. Personne n'a été blessé, mais les vitres de l'automobile ont été brisées. Un porte-parole irakien a exprimé ses regrets au sujet de ces incidents: «Nous regrettons que certains éléments aient saisi cette occasion pour se livrer à une démonstration destinée de toute évidence à servir leurs propres desseins.»

Pour raffermir les liens d'amitié

«La visite de M. William Rountree est destinée à raffermir les liens d'amitié entre l'Irak et les Etats-Unis», a déclaré hier soir le radio de Bagdad, commentant l'entrevue entre le secrétaire d'Etat adjoint américain et le général Kassem, président du Conseil irakien.

«Cette entrevue, a ajouté le radio, s'est déroulée dans une atmosphère d'amitié et de compréhension.»

La radio irakienne a annoncé d'autre part que le général Kassem a reçu hier, après-midi, M. Gregory Zaitzev, ambassadeur de l'U.R.S.S. en Irak.

Encore une condamnation à mort

Citant «des sources informées», le Journal «Al Sahafa» a annoncé mardi que le colonel Arif, ancien premier ministre d'Irak, tombé en disgrâce, a été condamné à mort par un tribunal secret, mais n'a pas encore été exécuté.

Fermeture de la frontière avec l'Iran

LE CAIRE, 16 (Reuter). — Selon le radio de Bagdad, captée au Caire, mardi, le gouvernement irakien a décidé de fermer sa frontière avec l'Iran et de supprimer les télécommunications avec ce pays.

Informations de toute la Suisse

Si, au début de la session, les députés avaient fait mine de s'engager dans la voie des économies L'humeur dépensière reprend le dessus au Conseil national

Il a été décidé d'augmenter de 35 francs la «garantie minimum» sur les allocations de renchérissement aux fonctionnaires et d'accorder le crédit de 8,1 millions pour la construction d'un bâtiment administratif

De notre correspondant de Berne:

Au début de la session, les députés avaient fait mine de s'engager à fond dans la voie des économies. Non seulement, ils avaient renvoyé au Conseil fédéral ou même rejeté certains projets portant de fortes dépenses immobilières, mais ils avaient même comprimé quelques postes du budget. Ainsi, là où le gouvernement demandait 2000 fr. à titre de subvention pour l'Union suisse des fanfares ouvrières, le Conseil national avait réduit à 1000 fr.

Feu de paille, semble-t-il, puisque, de nouveau, la caisse fédérale est en butte à de pressantes sollicitations.

Si vous avez suivi le débat sur les allocations de renchérissement au personnel de la Confédération, il vous souviendra que la commission, unanime, propose d'augmenter la «garantie minimum», c'est-à-dire l'allocation au-dessous de laquelle on ne peut descendre, quel que soit le traitement ou le salaire de l'agent. Pour le principe, M. Streuli, chef du département des finances, s'était vigoureusement opposé à cette proposition, faisant valoir qu'elle remettrait en cause la base même de l'échelle des traitements votée l'an dernier, compte tenu du renchérissement et de la situation précaire du personnel classé dans les compartiments inférieurs.

Ces propos n'eurent pas l'heur de plaire à M. Arnold, socialiste de Zurich et secrétaire syndical qui dénonça la Confédération comme un «mauvais père de famille» en ce qui concerne la dépense qu'une bonne partie de la salle réagit à ces évidentes exagérations.

Un autre chef syndicaliste, M. Düby, de Berne, mit plus de modération dans son discours. Il rappela que la concession obtenue sur ce point par les porte-parole du personnel leur avait justement permis de renoncer à d'autres revendications et qu'un refus remettrait en question l'ensemble du projet.

Sans se faire d'illusions, M. Streuli resta ferme sur ses positions. Il corrigea, en citant des chiffres, ce qu'avaient d'excessif les accusations lancées contre les pouvoirs publics dans cette affaire.

Mais son appel resta sans effet et, par 103 voix contre 48, le Conseil national augmenta de 35 fr. par an un vote sur lequel portait la controverse — la garantie minimum.

Ainsi amendé, le texte fut voté, dans son ensemble, sans opposition.

Les députés font volte-face

Mais voici revenir l'arrêté ouvrant au Conseil fédéral un crédit de 8,1 millions pour «l'achat d'un terrain et l'érection d'un bâtiment administratif dans le quartier du Mattenhof, à Berne». Il y a deux semaines, M. Streuli n'avait pas pu trouver les 99 voix nécessaires à ce projet — l'ampour de la dépense exige, en effet, la majorité qualifiée — parce que de nombreux députés jugeaient beaucoup trop élevé le prix de 830 fr. payé pour le mètre carré de terrain.

Entre temps, le Conseil des Etats s'est laissé convaincre sans peine, d'où la divergence qu'il s'agit d'aplanir. Hier donc, M. Schirmer, radical d'Argovie, est monté à la tribune pour prôner la solution envisagée. N'est-il pas plus avantageux de construire, même à ce prix, que de payer un loyer considérable dans des immeubles qui n'ont pas été aménagés pour des bureaux?

Toutefois, M. Grütter, socialiste, comme le 3 décembre, propose de repousser le projet, où il voit un encouragement à la spéculation foncière.

Mais, après une intervention de M. Streuli, le Conseil national fit retour à des sentiments plus gouvernementaux et, par 104 voix contre 18, il accorda le crédit demandé.

Cette fois, la majorité absolue était atteinte et même dépassée, de cinq voix seulement, mais l'administration n'en réclamait pas davantage.

La vole est ouverte pour «ériger de

nouveaux bâtiments». C'est évidemment plus noble que de bâtir. C'est plus cher aussi.

Les allocations aux militaires

La Chambre commence alors le débat sur le projet de loi qui doit modifier les dispositions de 1953 réglant les allocations aux militaires pour perte de gain.

M. Scherrer, radical de Schaffhouse, et Jacod, conservateur valaisan, exposent les raisons impérieuses d'une révision. Il s'agit d'une part de trouver des ressources, car le fonds de compensation s'épuise et tombera, l'an prochain, à la limite de 100 millions de laquelle il faut l'alimenter de nouveau; d'autre part, les allocations actuelles ne correspondent plus aux conditions de la vie et le Conseil fédéral propose de les augmenter, en gros, de 25%. Le projet tend aussi, par des mesures spéciales, à éliminer certains obstacles financiers qui découragent les jeunes — fils de paysans, étudiants, apprentis, surtout — à faire les sacrifices qu'exige le service d'avancement.

Sur le principe d'une révision, tout le monde est d'accord, mais une assez forte opposition se dessine contre les dispositions financières. Le Conseil fédéral estime que l'économie et les salaires doivent maintenant faire les frais de cette compensation et il propose d'augmenter de 10% la contribution payée par l'A.V.S. Ce dixième apporterait précisément les quelque 70 millions annuels que coûtera, dorénavant, et en temps normal, le régime des allocations aux militaires.

Une minorité de la commission voudrait mettre cette somme à la charge exclusive, ou tout au moins partielle, de la Confédération. Elle a déposé, à cette fin, une série d'amendements dont nous devons reparler.

SEANCE DE RELEVÉE

La fermeté de M. Etter

Au début de la séance vespérale, M. Etter, chef du département de l'intérieur, défend fort habilement le projet du Conseil fédéral, qui n'estime ni judicieux ni équitable de mettre à la charge de la caisse publique les allocations versées aux militaires pour perte de gain, comme si la Confédération était, en réalité, l'employeur de tous ceux qu'elle appelle sous les drapeaux.

Le pays tout entier, la communauté, l'économie elle-même ont un intérêt à ce que l'armée soit bien préparée. S'il est naturel que l'Etat assume les lourdes dépenses qu'exige cette préparation, on peut demander à la population active d'assurer, par une modeste contribution, l'existence matérielle des familles dont le chef est soumis aux obligations militaires. Il ne serait pas logique — et cette observation nous adresse surtout à la minorité socialiste — d'alourdir encore le budget militaire de cette charge sociale. Le Conseil fédéral s'opposera à toute tentative d'augmenter les engagements financiers de la Confédération.

Cette mercuriale ne reste pas sans effet, puisque une première proposition socialiste de relever de 2 fr. à 2 fr. 50 le minimum de l'allocation journalière pour personne seule est repoussée par 63 voix contre 43.

Une proposition de M. Glasson, radical fribourgeois, qui tend à augmenter les allocations prévues pour les militaires

VAUD

M. Georges Rigassi victime d'un accident

(c) M. Georges Rigassi, ancien directeur de la «Gazette de Lausanne», a été victime hier d'un accident de la circulation à Pully. Renversé par une voiture alors qu'il traversait la chaussée, M. Rigassi a dû être transporté à l'hôpital cantonal avec une légère commotion cérébrale et des fractures à la jambe gauche et à la cheville droite. (Réda.) — Nous formons tous nos vœux de rétablissement pour notre éminent confrère.)

GENÈVE

L'affaire Jaccoud

GENÈVE, 16. — Une nouvelle audience a eu lieu mardi dans le cabinet du juge d'instruction, au cours de laquelle Pierre Jaccoud s'est vivement emporté à l'endroit du juge.

Il s'agissait d'entendre à titre de témoin la personne qui, sur l'initiative et sous la dictée de Pierre Jaccoud, a écrit deux lettres anonymes qui furent envoyées à André Zumbach — fils de la victime de ce drame — pour le considérer à ses yeux Mlle Linda B. La personne en question a reconnu avoir écrit ces lettres, mais a toutefois déclaré qu'elle ne connaissait pas l'usage que Jaccoud allait en faire.

D'autre part, en ce qui concerne les photos qui accompagnaient une de ces lettres, Pierre Jaccoud a déclaré qu'il les avait prises avec le consentement de son ex-amie. On sait que celle-ci avait dit dans un précédent interrogatoire que c'était sous l'effet de surprise et alors qu'elle ne s'y attendait pas que Pierre Jaccoud avait pris les photographies en question.

Réunion du Conseil de l'OTAN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les exigences exprimées par le gouvernement soviétique dans ses notes du 27 novembre ont créé une situation sérieuse à laquelle le conseil fait face avec détermination. Le conseil rappelle les responsabilités que chacun des Etats membres assume en ce qui concerne tant la sécurité que le bien-être de Berlin et que le maintien de la position des trois puissances dans cette ville.

Les Etats membres ne pourraient approuver un règlement mettant en cause la présence de la France, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne à Berlin et que leurs responsabilités s'exercent, et qui n'assureraient pas la liberté de circulation entre cette ville et le monde libre.

L'Union soviétique serait responsable de toute action qui aurait pour effet de compromettre ce droit ou de mettre en péril cette liberté. Deux millions d'habitants de Berlin-Ouest viennent d'affirmer à nouveau par leur li-

bres suffrages leur accord et le soutien complet à cette position. Le conseil estime que la question de Berlin ne peut être résolue que dans le cadre d'un accord avec l'U.R.S.S. sur l'ensemble du problème allemand. Il rappelle que les puissances occidentales se sont à maintes reprises déclarées prêtes à examiner ce problème, ainsi que ceux de la sécurité européenne et du désarmement. Elles sont toujours prêtes à discuter de tous ces problèmes.

La séance de l'après-midi

Au cours de la première partie de la séance de l'après-midi, les ministres ont examiné le rapport politique qui leur avait été soumis par M. Spaak, secrétaire général de l'O.T.A.N. Ce rapport et ses conclusions ont été approuvés à l'unanimité. Parmi ces dernières figure une recommandation tendant à renforcer la consultation politique entre les pays membres. Les délégations grecque et turque ayant regretté que la coopération économique au sein de l'alliance laisse à désirer, M. Spaak a rappelé que cette question avait déjà fait l'objet d'un examen la veille à l'O.E.C.E. de la part des ministres compétents. Toutefois selon les indications recueillies le communiqué final fera brièvement état du vœu d'améliorer la coopération économique.

En FRANCE, M. Marcel Plaisant, sénateur du Cher, vient de déce-

der à l'âge de 71 ans. Il était président de la commission des affaires étrangères du Sénat depuis 1948.

Une tempête d'une rare violence souffle sur l'ensemble du pays, provoquée de lourds dégâts matériels et fait de nombreuses victimes.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, le chancelier Adenauer a repris son travail au palais de Schaumburg après avoir été alité quelques jours.

En GRANDE-BRETAGNE, un porte-parole du Foreign Office a annoncé que son pays avait demandé au gouvernement suisse de protester auprès de la R.A.U. contre les circonstances entourant la mort de Mme Doran, femme de l'attaché militaire britannique en Israël.

À la Chambre des communes, les événements de Suez ont fait l'objet d'un débat extrêmement violent. Les travaillistes ont déclaré qu'ils déclencheraient une campagne quotidienne, dès la rentrée de la Chambre, pour obtenir une commission d'enquête sur l'opération de Suez.

Au MAROC, M. Moulay Abdallah Ibrahim, membre du parti de l'Istiqlal, a accepté de former le nouveau gouvernement.

En POLYNÉSIE FRANÇAISE, l'Assemblée territoriale tahitienne a émis le vœu de voir conserver son statut de territoire d'outre-mer et de rester partie intégrante de la République française.

Au LIBAN, le ministre de l'intérieur a annoncé que des bagarres se sont produites ces derniers jours entre villageois et forces de sécurité à Orsal près de Bekaa. Elles ont fait une vingtaine de tués du côté des civils.

En ARGENTINE, le péronisme rentrait prochainement dans la légalité sous le nom de «parti justicialiste» dans plusieurs provinces.

Aux ETATS-UNIS, une fusée Thor a été mise à feu mardi pour la première fois à l'état «opérationnel», par un groupe de militaires opérant comme ils le feraient en temps de guerre.

La solidarité occidentale

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ceci étant, les quinze de l'OTAN laissent la porte entrouverte à des contre-propositions soviétiques, mais ils posent leurs conditions. D'accord pour parler avec Moscou, rappellent-ils dans la conclusion de leur communiqué, mais dans la mesure toutefois où la question de Berlin sera placée dans le cadre d'un accord avec l'U.R.S.S. sur l'ensemble du problème allemands.

Des positions irréductiblement antagonistes

Comment cette suggestion sera-t-elle accueillie par Moscou? Déjà formulée à maintes reprises et chaque fois écartée par le Kremlin, elle ne paraît guère devoir provoquer une réponse positive. On en reste donc pour l'instant à des positions de principe irréductiblement antagonistes et au «non» occidental devrait logiquement succéder un «non» du même ordre en provenance de Moscou.

La seule différence qu'il y ait entre hier et aujourd'hui est que les nations de l'Ouest se sont ressaisies et rapprochées et que devant le péril soviétique elles ont pour un moment du moins oublié ce qui les divise pour ne retenir que ce qui les rapproche.

Les Six et les Onze doivent ouvrir leurs yeux

La publication du communiqué de l'OTAN a fait passer un air tonique au palais de Chaillot. On voudrait espérer qu'une même bonne volonté se manifesterait demain à l'O.E.C.E. et que le fossé creusé hier entre les Six et les Onze pourra être prochainement comblé. Il est beau de se battre sur le point de savoir qui a tort ou qui a raison des associés du Marché commun ou des protagonistes de la zone de libre-échange. Il serait mieux de réfléchir au danger que représenterait une Europe déchirée face à un géant soviétique aux ambitions démesurées.

Tout ce qui affaiblit l'Europe occidentale renforce la menace soviétique. C'est là une évidence qui saute aux yeux les moins avertis. Il serait grand temps que d'un côté comme de l'autre, on se pénétre de cette élémentaire vérité. Il n'y a pas de questions de tarifs ou de contingents qui tiennent quand la paix du monde peut un jour être menacée.

M.-G. G.

Arcades **Dernier jour**
CINEMA
5 78 78 Matinée à 15 heures
Soirée à 20 h. 30

VISAGES DE BRONZE
Primé au Festival de Cannes 1958
UNE PRODUCTION SUISSE
de PH. LUSUY
Film qui aura...
UN RETENTISSEMENT MONDIAL !...

Il est dans la lune...

— Qui ça... le satellite russe?
— Non, madame Durand, notre fils! Il rêve d'être dessinateur ou artiste-peintre! Nous lui avons déjà acheté des albums de croquis à la Maison Thomet, Ecluse 15, qui en possède un choix incomparable. Nous allons lui faire cadeau pour Noël d'une boîte de peinture avec tubes, pinceaux et palette — que nous achèterons aussi à la maison Thomet, vraiment spécialisée pour la peinture artistique et industrielle.

APOLLO
AUJOURD'HUI
DERNIER JOUR
à 15 h. et 20 h. 30

BRAVADOS
avec
Gregory PECK
Joan COLLINS
Cinéma-couleurs

STUDIO **Dernier jour**
CINEMA
5 30 00 Matinée Soirée
à 15 h. à 20 h. 30

EDWIGE FEUILLÈRE
Jean Servais - Bernard Blier
dans un film de Yves Allégret
Moins de 18 ans non admis

Quand la femme s'en mêle

Au Conseil des Etats

BERNE, 16. — Le Conseil des Etats a examiné les divergences relatives à la loi sur la circulation routière.

À l'article 52 bis concernant la durée du travail et du repos des chauffeurs professionnels de véhicules automobiles, la Chambre adhère au texte adopté par le Conseil national. Il en est de même à l'article 98 qui prévoit la création d'une commission permanente de la circulation.

Le Conseil des Etats refuse ensuite de rouvrir la discussion sur l'article 49 qui interdit les courses en circuit avec des véhicules automobiles. En revanche, il accepte de revenir sur l'article 73 bis concernant l'assurance-accidents des motocyclistes, sur l'article 74, sur l'article 90 et sur l'article 91 relatifs aux signaux.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux, 20 heures
Qu'est-ce que Noël vous apportera?
par M. F. de Rougemont
Union pour le Réveil.

USI

Ce soir, dès 21 heures,
au casino de la Rotonde

Soirée de Noël

Société coopérative de consommation

AUJOURD'HUI

nos magasins

seront ouverts

jusqu'à 18 h. 30

CE SOIR EXPOSITION

AIMÉ MONTANDON

La Galerie des Amis des arts

restera ouverte de 20 à 22 heures

DIVERTISSEMENT

MUSICAL

par un ensemble à cordes sous

la direction de

ETTORE BRERO

Œuvres de: Mozart, Britten, Grieg

Entrée: Fr. 1.30 sans majoration

RESTAURANT

City

MAGNIFIQUE SUCCÈS

Orchestre «Alfredo»

and his crazy show

avec le ténor Otto Link

Boucherie-Charcuterie

A. Rohrer

TÉL. 5 26 05

5 26 65

Hôpital 15, Neuchâtel

Une surprise

voyez l'annonce du Père Noël dans notre vitrine du passage des Armourins

Pour vos repas de fêtes

nos spécialités fabrication maison:

pâtés en croûte

terrines de foie gras truffé

terrines de foie de volaille

sauce de vol-au-vent

Poulardes, dindes, oies, canards

Foie gras de Strasbourg

Attention!

mercredi 24 décembre, veille de Noël,

il ne sera pris aucune commande

téléphonique, la journée étant réservée

pour la vente au magasin et les livraisons

N'attendez donc pas pour passer vos commandes

Les Halles

NOS ASSIETTES DU JOUR:

Oeuf au foie de volaille . . . 1.80

17
décembre

Aujourd'hui
SOLEIL lever 08.11
coucher 16.42
LUNE lever 12.12

AU JOUR LE JOUR

Les « vieux de la vieille » remercient

Des lettres comme celle que nous venons de recevoir sont émouvantes et montrent que nos aînés ont le cœur à la bonne place. « Les vieux de la vieille, nous écrit-on, viennent de recevoir en ce mois de décembre l'allocation d'hiver selon la loi cantonale sur l'aide complémentaire à la vieillesse du 24 juillet 1957. Or, comme moi-même qui l'ai reçue je ne saurais trop à qui m'adresser, ne pourriez-vous par « leur » dire — aux électeurs — par votre voix, combien nous les remercions d'avoir voté avec tant de cœur et de compréhension pour « leurs vieillards ». Ces derniers sont traités émus et énormément reconnaissants envers les électeurs et nous leur disons à tous: « Merci ».

Les électeurs pourraient répondre: « Mais c'est tout naturel. Il n'y a pas à nous remercier ». En effet, les citoyens n'ont fait que ratifier des propositions du Conseil d'Etat, elles-mêmes adoptées par le Grand Conseil. Et cette aide n'est pas du tout un cadeau. L'allocation complémentaire ainsi que l'allocation d'hiver sont un droit, comme l'écrivait dans son rapport le gouvernement: « Une situation financière identique correspond un droit identique, découlant de notre volonté d'assurer aux vieillards neuchâtelois un certain niveau de sécurité économique ».

Notre correspondante — il s'agit d'une demoiselle dont l'âge n'a pas à nous remercier. En effet, elle ajoute dans sa lettre: « D'autres ne sauraient écrire ni s'exprimer, mais j'ai souvent entendu dire le bien que faisait l'argent de l'A.V.S. à des vieillards qui vraiment ne sauraient où en trouver vu le déclin de leurs forces et souvent aussi l'abandon dans lequel les laissent les membres de leur famille. Je ne suis donc pas seule à dire merci, il y a la nombre avec moi ».

En cette veille de Noël, montrons à nos « vieux de la vieille » notre intérêt, notre sollicitude, notre sympathie, non seulement par une aide officielle, mais aussi et surtout par un geste personnel. Notre mot d'ordre: pas de vieillard isolé à Noël!

LE MENU DU JOUR
Potage fines herbes
Pilette
Spaghetti
Quatre-quarts
... et la manière de le préparer
Quatre-quarts. — Rendre en crème 250 grammes de beurre puis le fouetter en y incorporant de l'extrait de vanille puis 4 œufs un à un. Bien mélanger et ajouter 250 grammes de sucre fin et autant de farine mélangée à 4 grammes de levure. Quand la masse est bien travaillée, la mettre dans un moule beurré et fariné et cuire à four modéré pendant 40 minutes environ.

Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 10 décembre. Brossin, Jean-Lucien, tailleur, et Wedekind, Heiga-Emilie, Alwine, les deux à Genève; Devins, Charles-Arthur, publiciste, et Estevan-Ortiz, Mercedes, les deux à Neuchâtel.
MARIAGES. — 8 décembre: Villemin, René-Rodolphe-Ernest, mécanicien à Neuchâtel, et Guenin Liliane-Marthe-GINETTE, à Bressaucourt. 10. Perret, Etienne, étudiant à Genève, et Moser, Maryse-Annette, à Leysin. 12. Debrat, Pierre-André-Raoul, architecte à Neuchâtel, et Pasche, Evelyne-Mauricette, en séjour à Lausanne.
DÈCES. — 10 décembre: Struby, Marcel-Jean-Louis, né en 1909, ingénieur à Neuchâtel, époux de Julienne-Marie-Anne née Boquet; Affolter, Ernest, né en 1874, jardinier à Neuchâtel, époux d'Emma née Weber.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 16 décembre. Température: Moyenne: 6,2; min.: 4,6; max.: 8,3. Baromètre: Moyenne: 698,6. Eau tombée: 9,3. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: faible. Etat du ciel: nuageux le matin; couvert ensuite. Pluie pendant la nuit et depuis 17 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Déc.	11	12	13	14	15	16
mm.						
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac du 15 déc. à 7 h.: 429.09
Niveau du lac du 16 déc. à 7 h.: 429.11

Prévisions du temps. — Pour toute la Suisse: Ciel généralement couvert ou très nuageux. Précipitations intermittentes. En général pluie en plaine. Quelques éclaircies régionales. Vent du sud, ensuite du secteur sud-ouest à ouest. Fort en montagne, températures en hausse au sud des Alpes, peu changées ailleurs.

Décisions du Conseil d'Etat

Dans sa séance du 12 décembre, le Conseil d'Etat a délivré le brevet spécial pour l'exécution du dessin artistique et décoratif dans les écoles publiques du canton à M. Louis Schneider, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Il a également autorisé Mlle Simone Rumley, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de psychologue.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

**Quatre fois par jour au service de leurs camarades
Les patrouilleurs scolaires
ont bien mérité leur Noël**

Hurlant de joie et se bouculant à qui mieux mieux, les 130 patrouilleurs scolaires de notre ville, képi blanc sur l'oreille et baudrier au travers de la poitrine, se sont précipités à l'assaut des gradins du grand auditorium du collège des Terreaux, hier en fin d'après-midi. Ils avaient rendez-vous avec le chef de la police locale, M. Willy Bleuler et ses collaborateurs, avec le directeur des écoles primaires, M. Numa Evard, et deux représentants de la section neuchâteloise du Touring-club suisse qui les invitaient autour d'un sapin illuminé pour les remercier du fort précieux travail qu'ils accomplissent quatre fois par jour en surveillant et en facilitant l'accès et la sortie de l'école à leurs camarades.

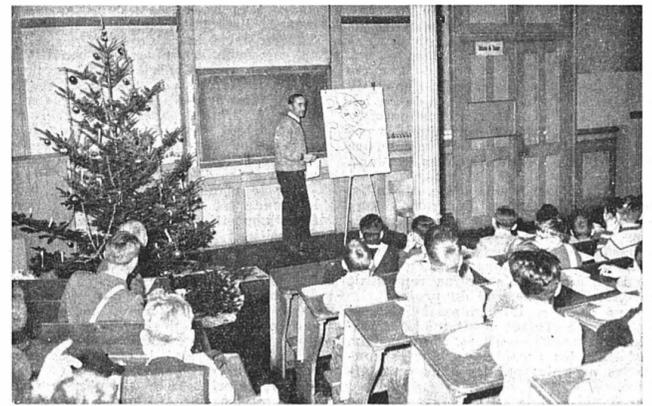
Après une courte allocution de M. Bleuler qui félicita nos jeunes garçons et les morigéna aussi (parce qu'ils ne portaient pas leur képi!), un parfait meneur de jeu, M. Escher, présenta les artistes qui avaient accepté de divertir tous ces gosses: le duo Blaser dans son tour

de chant, Alex Billeter à l'esprit caustique, à l'œil prompt et à la main déroutante d'habileté et enfin le mime René Collet dans ses «histoires sans paroles». Il n'est pas besoin de les remercier ici; ils l'ont été déjà copieusement car l'assistance était d'or pur: à croire qu'elle voulait éprouver la solidité du colloque chaque fois qu'elle applaudissait, s'aidant de la voix et de la semelle dans la plus pure tradition des concerts de jazz!

La chanson «Le patrouilleur scolaire», dont les paroles sont de M. Blaser et qui fut chantée sur l'air de «La petite Marie», permit aux élèves de s'égoïsser une dernière fois.

Noël est l'époque des cadeaux; aussi les patrouilleurs ont-ils reçu un cornet abondamment garni (friandises, bouteille de limonade, agenda, stylo à bille, papier à lettre) par les commerçants de la ville. A leur sourire, il faut admettre qu'ils étaient enchantés. Ils le méritaient bien!

C. R.



Alex Billeter a connu le triomphe en caricaturant son public turbulent. (Press Photo Actualité.)

AU THÉÂTRE Deux pièces de Strindberg:

«La plus forte» et «Créanciers»

On connaît la misogynie de Strindberg; elle est due aux relations difficiles, désastreuses même, qu'il eut avec Siri Wrangel, puis avec Frida Uhl. La rancœur bien recuite, et bien resséchée qu'il en retint, on la trouve, amplifiée encore et magnifiquement orchestrée, dans les trois actes de «Créanciers».

Le thème de cette pièce est dramatique et impressionnant. En prenant cette Thélia qui n'avait rien en propre, parce que les femmes, telles que les voit Strindberg, sont l'indigence même, Gustave, son mari, a réussi ce miracle de lui créer de toutes pièces une personnalité. Maintenant elle remue de l'air, elle existe; ou du moins, elle le croit. Et pour bien se le prouver, elle divorce et se remarie. Adolphe, son second mari, ignorant le néant d'où elle est partie, l'admire aveuglément.

C'est tel que la pièce se corse. Adolphe fait par hasard la connaissance de Gustave, qui, tout en gardant de révéler qu'il a été le premier mari, s'arrange à provoquer ses confidences. Et Adolphe parle; il parle de cette femme étonnante qu'est Thélia. L'autre malignement écoute, puis attaque et démolit: Thélia n'est rien, c'est l'évidence même. Cette évidence inexorablement s'imposera, et l'on assistera alors au triomphe de Gustave, le «créancier», qui fera payer à Thélia le total de sa dette envers lui. Déjà il a démonté pièce par pièce le pauvre Adolphe; maintenant il rachète son honneur en foulant aux pieds celui de Thélia et de son mari, et la pièce se termine dans le tragique.

Pourquoi cette pièce si forte est-elle aujourd'hui presque insupportable? Sans doute à cause du déterminisme psychologique étouffant qui en constitue le support et l'armature. Dans ce démonisme, pas une faille; on est pris à la gorge, étranglé. On en veut presque aux trois acteurs du talent incontestable, par instants même supérieur, avec lequel ils incarnent leur rôle. Arlette Merry a été une Thélia superbement orgueilleuse, André Cellier un Gustave magnifiquement lâche et Gérard Guillaume un Adolphe bien digne de pitié dans le rôle écrasé qui lui est réservé.

En comparaison avec cette pénible histoire, «La plus forte», pièce en un acte que la Compagnie André Cellier donnait en lever de rideau, peut paraître légère et poétique. Elle se joue entre deux femmes, l'une qui débite un long monologue, l'autre qui obstinément se tait. Laquelle est la plus forte? Celle qui parle et par là se trahit? Non, mais celle qui est assez maîtresse d'elle-même pour garder ses secrets. Dans ce dernier rôle, Caroline Walde fit une madame X très mystérieuse, et Sylvie Serliac une madame Y très passionnée.

Les décors et costumes, création de Claude Catulle, étaient d'un goût parfait dans «La plus forte». En revan-

che, dans «Créanciers», on eût souhaité dans la platitude même du style bourgeois, quelque chose d'un peu plus original.

P. L. B.

**A la Dante Alighieri
Le golfe de Tigullio**

Portofino! Santa Margherita! Rapallo! Sestri Levante! Ces lieux de paradis voient accourir en toute saison, et de Suisse tout spécialement, la foule des touristes. Pourtant, ceux qui croient les connaître le mieux auraient beaucoup à apprendre du conférencier de la Dante, qui est venu nous en apporter jeudi, par ce jour de pluie et de vent, un peu de soleil et d'azur. Car beaucoup sans doute n'en gardent que l'image du décor balnéaire que nous présente, d'ailleurs d'une façon fort agréable, le dernier des films qui illustrent cette causerie, plages, bains de soleil, si matifique.

Le docteur Pietro Berri, directeur d'hôpital à Rapallo, connaît ce rivage pour y vivre. Il en a fait voir le passé, le temps des Tigulliens antiques, puis les siècles de la domination génoise. A voir les habitants qu'y ont réunis maintenant la vie moderne et l'industrie touristique, on a peine à imaginer ceux qui les ont précédés, le rude peuple des pêcheurs, des pirates, des guerriers. Il y a dans ce pays, sous des dehors brillants, une vie profonde, et son histoire religieuse offre de curieuses particularités, comme la persistance reconnaissable à la couleur rouge de certains ornements, du rite ambrosien de l'église de Milan, dont l'autorité spirituelle s'est étendue jusqu'à cette côte.

M. Berri a ensuite caractérisé ce trait fort juste, la configuration de cette longue rive rocheuse où les falaises sont brisées ici et là par les gorges aux parois abruptes et les plages étroites, dont la plus typique, la plus célèbre aussi, est celle de San Fruttuoso, centre de l'exploration sous-marine, avec son Christ marin aussi, et ses fameuses fringes, dont l'air n'est que trop embaumé. A l'aide d'une précieuse photographie ancienne, il nous a montré le château génois de Paraggi avant sa reconstruction. Il nous a conduit hors des grandes routes, à l'église de Montallegro, aux ruines de San Tommaso. Avec lui, nous entrons dans des églises qui, comme celle de San Michele di Pagana, contiennent une œuvre célèbre. Des clichés bien choisis, de magnifiques paysages, deux films touristiques, ont illustré ce tableau fort attrayant de la Riviera de Levante, dont le climat, contrairement à ce qu'on pourrait croire, n'a pas tout à fait la douceur et l'égalité de celui du Ponent, mais dont la configuration est peut-être plus intéressante.

De cet exposé, le public de la salle du musée a apprécié, avec l'abondance et la variété de l'information, la bonne humeur et la parfaite clarté. A. L.

**A la commission
de l'Ecole secondaire régionale**

On nous communique: La commission s'est réunie le 11 décembre sous la présidence de M. Pierre Rieben. Après avoir examiné le résultat des récentes mises au concours et faisant siennes les propositions de son bureau, la commission a procédé sous réserve de ratification par le Conseil d'Etat, aux nominations suivantes: Branches littéraires: Mlle Denyse Ziegenbalg, M. Philippe Gam, Mlle Lucette Berger (poste partielle), M. André Huguette et M. Pierre-André Stucki; mathématiques: M. Maurice Racine; gymnastique: M. Serge Guyot. La commission a fixé ensuite les vacances de Pâques du 6 au 18 avril et les vacances d'été du 11 juillet au 31 août à midi.

CHAUMONT

Attention à la route glissante!
(c) Les chutes de neige et les écarts fréquents de températures ont rendu la chaussée très dangereuse ces jours derniers. D'après certaines traces, on remarquait chaque jour que des véhicules avaient quitté la route, arrachant par endroits les piquets en bordure. Mais les conducteurs semblent avoir eu la chance de s'en tirer sans trop de mal.

Hier, pourtant, à 13 heures, une camionnette militaire qui descendait la route après le Vieux-Bois, a dérapé dans le virage au nord du collège. Le conducteur, en cherchant à redresser par deux fois son véhicule, n'a pu l'empêcher de heurter un arbre à gauche de la route, choc qui cassa la barre de direction. Comme le conducteur ne roulait pas trop vite, il put arrêter sa machine en contrebas sur le chemin de la Bécasse. Dégâts matériels assez importants et beaucoup d'émotion.

Signalons que ce n'est pas le premier accident qui se produit à cet endroit d'autant plus dangereux que le tournant sans visibilité est relevé exactement dans le mauvais sens.

VIGNOBLE

**BEVAIX
Grèvement blessée
par une auto**

Hier, vers 19 heures, Mlle Marguerite Dubois, domiciliée à Bevaix et née en 1903, a été heurtée par une auto soloporteur, conduite par M. Otto Wyss, d'Olten.

L'accident a eu lieu à 300 mètres de l'entrée de Bevaix. L'auto, qui venait de Saint-Aubin, a touché Mlle Dubois qui marchait à l'extrême-droite de la chaussée par rapport au sens de déplacement du véhicule.

La malheureuse passante a été transportée dans un état très grave à l'hôpital des Cadolles au moyen de l'ambulance de la police de Neuchâtel. Mlle Dubois souffre de doubles fractures ouvertes aux deux jambes et d'une fracture du crâne. On craint un enfoncement de la cage thoracique.

**AUVERNIER
Noces d'or**

(c) Aujourd'hui — et pour la septième fois cette année — des noces d'or se célèbrent au village. C'est au tour de M. et Mme James Galland de recevoir les vœux de chacun.

Ajoutons que le 31 décembre 1958, M. Galland cessera son activité dans les caves du Château d'Auvernier après 51 ans de fidèles services comme chef caviste.

**PESEUX
Modification des vacances
de Noël**

(c) La direction de l'école primaire a décidé de modifier légèrement la date des vacances de Noël fixées primitivement par la commission scolaire. S'alignant sur les vacances du chef-lieu, elle a fixé la rentrée au 7 janvier, au lieu du 5 primitivement prévu. Les classes seront mises en congé le 23 décembre à midi au lieu du 24 comme annoncé.

Le sapin de Noël

(c) Les autorités communales ont fait placer dans le jardin au sud du temple un grand arbre de Noël qui sera illuminé durant les fêtes de fin d'année. A ce sujet, ajoutons que les travaux de réfection du temple sont loin d'être terminés et que les cultes de fin d'année se dérouleront à la grande salle.

VAL-DE-TRAVERS

**FLEURIER
Au Conseil général**

(c) Le Conseil général de Fleurier a tenu, mardi soir, au collège primaire, sa dernière séance de l'année sous la présidence de M. Roger Cousin (lib.), lequel a honoré la mémoire de M. Henri Falcouët (sec. élu en octobre dans un accident de la circulation. Puis le président a souhaité la bienvenue à trois nouveaux conseillers socialistes, MM. Fernand Meier, Georges Raymond et André Steinmann, ainsi qu'à M. Maurice Jéquier, libéral.

Limitation de la vitesse. — En application des dispositions du Conseil d'Etat, le législatif a pris un arrêté limitant à 60 km. à l'heure la vitesse des véhicules à moteur à l'intérieur de la localité.

Crédit pour l'hôpital. — Un crédit de 80.000 fr. a été accordé au Conseil communal pour le versement d'une subvention spéciale en faveur de l'agrandissement et de la modernisation de l'hôpital, sujet sur lequel nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

Cette dépense, payable en quatre annuités de 20.000 fr. jusqu'en 1962, sera comptabilisée dans le chapitre des œuvres sociales.

Budget 1959. — Venait ensuite à l'examen le projet de budget dont nous avons parlé.

La ce qui concerne le personnel communal et à la suite d'une requête de la V.P.O.D., l'exécutif a renoncé à proposer le versement d'une allocation pour 1958, mais a fait figurer dans le budget une majoration de 2 % des salaires moyens de fin janvier prochain.

La commission financière a donné son préavis favorable quant à l'acceptation du budget, lequel a été voté à l'unanimité.

Rappelons qu'il se présente, en résumé, de la manière suivante: dépenses (y compris attribution aux fonds de renouvellement): 2.338.742 fr. 50; recettes totales: 2.327.320 fr.; déficit net: 11.422 fr. 50. Amortissements légaux inclus dans les charges: 81.650 fr. 15. Avant le vote final, une proposition radicale de porter un montant de 4500 francs pour l'amélioration du mobilier du collège primaire a été rejetée par 14 voix contre 12.

Démission. — Nommé recteur de la nouvelle communauté catholique des Brenets, M. Marcelin Vermot, ancien curé de Fleurier, a fait parvenir sa démission de membre de la commission scolaire. Son successeur sera désigné ultérieurement.

**NOIRAIGUE
Après un orage**

(c) L'évacuation des matériaux entraînés par la crue extraordinaire du torrent de la Raverta, le 1er septembre, a représenté un gros travail compliqué par la configuration des lieux. Le volume des déblais dépassait 800 m³ et leur masse obstruait les abords de la source de la Noiraigue. Samedi, alimenté par la fonte rapide de la neige à la montagne, le torrent se mit à couler impétueusement, mais les eaux ne quittèrent pas leur lit normal.

VAL-DE-RUZ

**CERNIER
Assemblée d'automne
de la Société d'agriculture
du Val-de-Ruz**

(c) Réunis hier après-midi à l'hôtel de la présidence, les membres de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz ont tenu leur assemblée d'automne. Nous y reviendrons prochainement.

RÉGIONS DES LACS

**BIENNE
Au tribunal**

(c) Dans sa dernière séance, le tribunal correctionnel, que présidait M. O. Dreier, a eu à s'occuper d'une affaire d'avortements dans laquelle étaient impliquées neuf personnes. Il a prononcé les condamnations suivantes: un an de prison avec sursis pendant 4 ans à W., le principal inculpé, qui a pratiqué l'avortement dans quatre cas, et qui devra payer la moitié des frais, soit 550 fr.; 6 mois de prisons, moins 29 jours de préventive subis à l'occasion de son premier mois de prison avec sursis pendant 2 ans, pour aide et faux témoignage, à l'amie de ce dernier; des peines allant de 100 fr. d'amende à 3 mois de prison avec sursis aux autres prévenus qui doivent, en outre, se partager le reste des frais.

**CHEVROUX
Conseil général**

(c) Dans sa séance du 13 décembre, le Conseil général de Chevroux a appelé à la présidence pour l'année 1959 M. Ami Cuny, pêcheur. M. Alfred Mayor est nommé vice-président, tandis que M. Jean-Paul Cuny est confirmé dans ses fonctions de secrétaire.

Le Conseil a adopté le budget présenté par la Municipalité: déficit présumé 400 fr., sur un total de dépenses de 60.000 fr.

AUX MONTAGNES

**LA CHAUX-DE-FONDS
L'incendie
de l'avenue Léopold-Robert**

Plusieurs centaines de mille francs de dégâts

(c) Pendant la nuit de lundi à mardi, les pompiers se sont employés à débayer les décombres des immeubles Léopold-Robert Nos 57 et 59 qui ont été la proie des flammes. Jusqu'ici, on ignore les causes du sinistre.

Le juge d'instruction des Montagnes, M. Wyss, poursuit son enquête qui se révèle extrêmement difficile. On ne pense pas que le feu, qui a pris naissance dans les combles de l'immeuble portant le No 59, provient d'un court-circuit ou d'une défectuosité de la cheminée.

Les dégâts sont très importants et ne peuvent être encore évalués; ils s'élevaient cependant à plusieurs centaines de mille francs. Les deux maisons qui appartiennent à la société la «Foncière Centrale» ont été construites vers les années 1870. Les locataires, eux aussi, ont subi des dommages importants dus surtout à l'écoulement de l'eau. Les mobiliers ont été protégés, dans la mesure du possible: rassemblés au milieu des locaux, ils ont été couverts au moyen de bâches. Les appartements des étages supérieurs ont particulièrement souffert; ils sont actuellement inhabitables et ont été évacués par les locataires. Pendant toute la journée de mardi, les travaux se sont poursuivis pour protéger tout ce qui est encore intact.

S'étant rendu immédiatement sur les lieux avec son état-major, le chef de la police de Neuchâtel, M. Willy Bleuler, a été victime d'un accident. Il se trouvait à l'intérieur d'un des immeubles en flammes lorsqu'un plafond menaça de s'écrouler. En se mettant en straté, M. Bleuler glissa et se cassa l'avant-bras droit.

Le budget a été adopté

(c) Le Conseil général s'est réuni mardi soir sous la présidence de M. M. Vuilleumier (P.O.P.) en présence de 95 membres. La présentation du budget a soulevé une longue discussion au cours de laquelle les représentants des différents groupes se sont exprimés. On a assisté à quelques escarmouches entre MM. André Tissot (socialiste), Steiger et Roulet (P.P.) et Favre (radical), et Béguin (P.P.N.) qui ont été particulièrement à l'œuvre sur quelques réserves au sujet du budget et a souhaité des économies.

Au cours de la discussion, M. Maurice Favre (radical) a préconisé une politique de prudence en raison de la récession économique tandis que M. Charles Roulet (P.O.P.) s'est élevé contre les citoyens ménagés dans l'immeuble Louis Chautems, à Morges, à des fins de contribuables.

Au cours de l'examen détaillé des différents diastères, de nombreuses questions ont été posées au Conseil communal. L'Assemblée a enregistré avec satisfaction que les études pour la construction d'un nouvel hôpital sont assez avancées pour que le Conseil communal puisse envisager de présenter un rapport au printemps 1959. Finalement, le budget prévoyant un excédent de dépenses de 836.099 fr. a été voté à l'unanimité.

L'Assemblée a voté ensuite un crédit de 128.850 fr. pour l'aménagement d'une école ménagère dans l'immeuble Louis Chautems 2 bis. Elle a ratifié également la session d'une partie de terrain qui permettra la construction d'un immeuble de 40 logements à loyer modeste.

**LA BRÉVINE
Vacances scolaires**

(c) Réuni samedi, le bureau de la commission scolaire a fixé la date des vacances de fin d'année. Elles débuteront le 24 décembre et la rentrée aura lieu le lundi 5 janvier.

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai.

Madame Berthe Rufener-Heimann: les familles Rufener, Heimann, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alfred RUFENER

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 68^{ème} année, après une longue et douloureuse maladie supportée avec beaucoup de courage.

Gorgier, le 16 décembre 1958. L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin le jeudi 18 décembre, à 13 h. 30. Départ de l'hôpital de la Béroche à 13 h. 30. Culte au temple.

Selon le désir du défunt le deuil ne sera pas porté. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Paul Delacrétaz, à Neuchâtel; Mademoiselle Marie-Thérèse Delacrétaz, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Paul-Henri Delacrétaz et leurs enfants, Blaise et Claude, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Charles Delacrétaz et leur fils Jean-Michel, à Neuchâtel; Mademoiselle Violette Delacrétaz, à Neuchâtel; Mesdames L. Reber et F. Knutti, à Worb, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul DELACRÉTAZ

ancien inspecteur cantonal des denrées alimentaires leur très cher époux, père, beau-père, grand-papa et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 78^{ème} année, après une courte maladie. Neuchâtel, le 16 décembre 1958. (Rue du Roc 2)

Jésus dit: « Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. » Jean 11: 25.

L'incinération aura lieu jeudi 18 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: hôpital Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Paul DELACRÉTAZ

fonctionnaire retraité membre de la société depuis de nombreuses années.

Le comité de la Société fraternelle de Prévoyance, section de Neuchâtel, a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Paul DELACRÉTAZ

membre actif.

Monsieur Henri Eichenberger; Monsieur et Madame Laurent Sogno; Madame Nadine Maurer et ses enfants; Monsieur et Madame Marcel Maurer et leur fille; Monsieur Raymond Maurer; Monsieur et Madame Gérard Maurer et leurs enfants; les familles Vuillomenet, Magnin, Eichenberger, Gredel, Zollinger, parentes et alliées; Monsieur et Madame Paul Fleury, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Henri EICHENBERGER**

née Nadia VUILLOMENET leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 63^{ème} année.

Neuchâtel, le 16 décembre 1958. (Rue du Bassin 14)

Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean 3: 16.

L'incinération aura lieu jeudi 18 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Domicile mortuaire: chapelle des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part